

Cameroon

631007/62

General Delegation for Technical Scientific Research

DELEGATION GENERALE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

FD-1991-091

Institute of Human Science

1602 29709

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES

Center of Economic Research and Demography
CENTRE DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

Rural Economy Program

Programme d'économie rurale

Research Report

Rapport de Recherche

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

Study of the Agricultural Exploitations within the Department of Kalle
ETUDE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LE DEPARTEMENT DE KALLE
of the North Cameroon
AU NORD - CAMEROUN

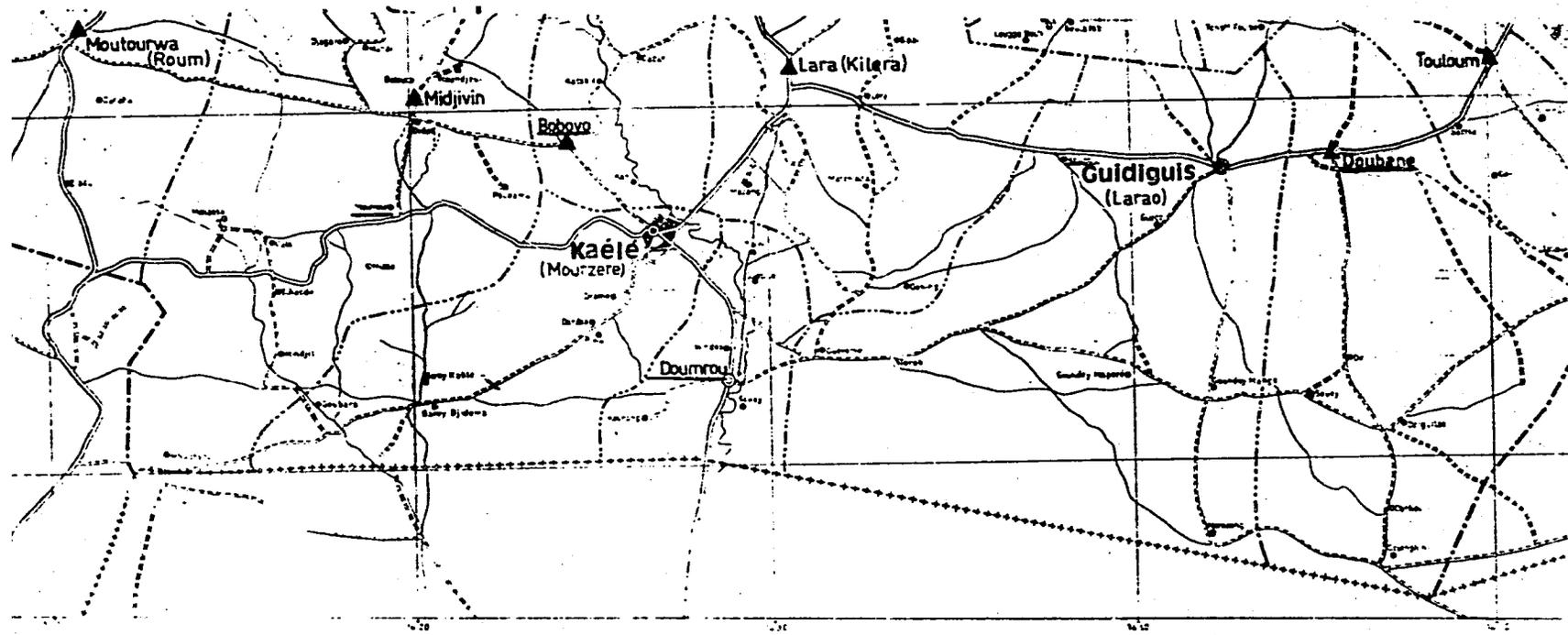
YASMINE SA'ADATE

juin 1982

TABLE DE MATIERES

	Pages
INTRODUCTION.....	3
Première Partie - INTRODUCTION A LA ZONE D'ETUDE	
1- Le Climat.....	5
2- Le sol.....	5
3- La Population.....	6
4- Les villages choisis pour l'étude.....	7
5- Les principales cultures.....	7
6- L'attitude du paysan envers les cultures vivrières et de rapport	11
Deuxième Partie - METHODE DE COLLECTE DES DONNEES.....	13
Troisième Partie - DESCRIPTION DES VILLAGES	
Chapitre un : Les Ressources des villages.....	16
1- Le facteur terre.....	16
2- Le facteur travail.....	18
2.1- La main-d'oeuvre familiale.....	18
2.1.1- Les ressources de la famille.....	19
2.1.1.a - La terre.....	19
2.1.1.b - Le cheptel.....	20
2.1.2- Le mode d'organisation du travail agricole selon les ethnies	21
2.1.2.a- L'ethnie Foulbé.....	21
2.1.2.b- L'ethnie Guiziguia.....	22
2.1.2.c- L'ethnie Tounouri.....	24
2.1.2.d- L'ethnie Moundang.....	25
2.2- L'entraide.....	27
2.3- La main-d'oeuvre salariée.....	27
3- Le facteur capital.....	29

Chapitre deux - Présentation objective des ressources des villages	30
1- Les ressources agricoles des concessions.....	30
2- L'utilisation familiale des ressources en terre.....	36
Quatrième Partie : ANALYSE DES SYSTEMES DE CULTURES	
1- Calendrier des travaux agricoles.....	40
2- Rentabilité des cultures.....	43
CONCLUSION.....	49
NOTES.....	51
ANNEXES.	
A1 : La pluviométrie dans les villages d'étude.....	55
A2 : Courbe d'évolution de la culture du coton au Nord Cameroun....	60
A3 : Activités requises pour la culture de coton.....	61
A4 : Tableau de la superficie de coton dans les villages d'étude...	62
A5 : Evolution des prix des denrées alimentaires dans les grands marchés de la zone d'Etude.....	63



Je dédie ce rapport à mes deux enquêteurs Toupouri,
NYOMO Evelis de Doubané et LAWA Benoit de Kourbi.

Leur travail plein de sincérité et de sérieux
a été pour moi une forte motivation dans les moments les plus
difficiles de l'enquête.

Cette étude n'aurait pas été réalisée sans la
collaboration des paysans de Kaslé : mon vœux le plus cher
est qu'elle puisse contribuer à l'amélioration de leur condition
de vie.

INTRODUCTION

Le présent rapport est le résultat d'un an de recherche sur le terrain (mai 1981 à avril 1982) dans le département de Kaélé au Nord Cameroun. Cette recherche a été réalisée dans le cadre du projet USAID (N° 631-0007) de Recherche et Formation en Sciences Sociales, en collaboration avec l'Institut des Sciences Humaines (ISH) de la DGRST et plus précisément avec le Centre de Recherches Economiques et Démographiques (CRED) de cet Institut.

Cette recherche de nature agro-économique, prétend fournir des données descriptives sur la micro-économie de la région du Centre-Nord, zone d'intervention du projet de développement du Centre-Nord. Le rassemblement de telles données nous a paru nécessaire d'autant plus que le projet Centre-Nord concerne les exploitations agricoles de la région sur lesquelles très peu d'informations sont disponibles. Nous espérons que ce rapport permettra aux responsables de ce projet de mesurer l'impact de leurs actions et la mise en application efficace de leur programme de développement agricole.

Un autre objectif de cette recherche est de déterminer les contraintes présentes au niveau de l'exploitation agricole, pour augmenter la production et par conséquent le revenu de celles-ci. En outre, cette étude déterminera les avantages à tirer d'une augmentation de la production des cultures les plus importantes de la région, à savoir, le sorgho, le mil et le coton. Pour cela, un nombre d'hypothèses de recherche présentées ci-dessous seront vérifiées à partir des données rassemblées.

Les hypothèses de travail sont :

(1) Le manque de main-d'oeuvre saisonnière est la contrainte la plus importante pour augmenter la production à la fois du coton et des cultures vivrières traditionnelles.

(2) La période de pointe en ce qui concerne la demande de main-d'oeuvre se situe en juin-juillet avec les semailles de coton et le premier désherbage du sorgho.

(3) La culture mixte des produits vivriers maximise le bénéfice de la main-d'oeuvre par journée de travail en période de pointe.

(4) Le bénéfice par journée de travail de la culture du coton est marginalement plus grand que celui de la culture des produits vivriers.

(5) En période de pointe pour la main-d'oeuvre, le bénéfice par journée de travail de la culture mixte du sorgho est supérieur à celui de la culture du coton.

La description des systèmes d'exploitation agricoles et l'examen des hypothèses de travail seront entrepris dans une perspective de recherche de gestion des exploitations agricoles. Toutes les données sur les dotations en ressources et l'utilisation des ressources par les différents types de concessions agricoles (ces derniers constituent l'unité d'analyse de cette étude) seront examinées en termes d'exploitation totale, avec l'accent mis sur l'interaction des diverses entreprises de culture. Les réalisations de l'exploitation totale seront évaluées en termes de produit disponible, de revenu et de rentabilité. Les réalisations des diverses entreprises de culture seront évaluées en termes de marge brute et de besoins en ressources. Une analyse de l'allocation optimale des ressources utilisant un cadre de programmation linéaire sera effectuée ultérieurement.

Toutes les informations concernant la gestion des exploitations ont été rassemblées en utilisant le système de Passablement et d'Analyse des Données sur la Gestion des Exploitations Agricoles (FMDCAS) de la FAO, afin de permettre un traitement rapide des informations et une distribution à temps des résultats préliminaires de la recherche.

Ce rapport est constitué essentiellement de quatre parties :

- Une première partie est consacrée à l'introduction à notre zone d'étude.

- Une deuxième partie traite sommairement de la méthodologie utilisée pour la collecte des données.

- Une troisième partie décrit la base des ressources des exploitations agricoles, les facteurs terre et travail en particulier, et l'accès à ces ressources. Cette partie sera terminée par une présentation chiffrée de ces mêmes informations.

- La quatrième partie est consacrée à l'analyse des réalisations et performances de l'exploitation totale et celles des diverses entreprises de culture.

Nous tenons à remercier certains services et personnes dont leur collaboration nous a considérablement facilité l'exécution de ce travail de recherche :

- le service de Poste Agricole Principal de Kaélé et en particulier M. Pierre KAYA, chef de ce service :

- les autorités administratives et villageoises du département de Kaélé, en particulier les sous-préfets de Kaélé et de Guidiguiss ainsi que M. Ibrahim GONG LAME, le Lawane de Moumour :

- le personnel de la SODECOTON, pour les multiples services rendus et renseignements fournis :

- M. Theodore AHLERS, chargé de superviser notre recherche ;

- M. N'SANGOU Arouna, chef-adjoint du CRED et M. ENGOLA Jeannot, chercheur au CRED.

Au moment de la rédaction de ce rapport, Mlle Y. SAADATE était un jeune chercheur (junior researcher) à Fletcher School of Law and Diplomacy, Tufts University où elle préparait sa thèse de doctorat en Sciences Economiques. Elle a travaillé au CRED en liaison avec le contrat N° AID/afr-c-1610 de USAID avec l'Université de Tufts à Medford, Massachusetts

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION A LA ZONE D'ETUDE

1) Le Climat

Notre zone d'étude se situe dans la plaine de Kaélé, au Nord du Cameroun et appartient à la région soudano-sahélienne, entre 14°26' méridionale et 10°26' parallèle, avec une moyenne de pluviométrie annuelle de 700 mm. Les précipitations s'étalent du mois d'avril à octobre, avec 50% de celles-ci tombant en juillet et août. De septembre jusqu'en fin octobre, date à laquelle débute la saison sèche, on assiste à des précipitations éparées. Les pluies qui déclenchent effectivement les activités agricoles tombent en mi-mai.

Ces dernières années, une petite sécheresse de fin mai à mi-juin rompt la régularité des précipitations à une période très critique de l'année agricole. En effet, beaucoup de cultivateurs craignant cette sécheresse ne débutent les activités de préparation et semis des champs de sorgho qu'en juin, une fois que les pluies se font plus régulières. Un bon nombre de ceux qui sèment déjà le sorgho en mai sont amenés à resemer les mêmes champs du fait de cette sécheresse. Dans les deux cas, le résultat est que la préparation du champ et les semailles du coton sont reportées à la deuxième quinzaine de juin, voire début juillet. Quand on sait que le rendement du coton est fonction de la date de semis⁽¹⁾, que celui-ci ne peut être effectué que lorsqu'il y a une certaine continuité dans les précipitations, on comprend alors à quel point la décision du paysan pour le choix des cultures est dépendante du facteur aléatoire qu'est la pluie. Ainsi, non seulement la quantité totale de la pluie, mais aussi sa répartition dans l'année, déterminent en grande partie le rendement des différentes cultures⁽²⁾.

2) Le sol

Le sol à Kaélé et ses environs (les villages de Bohoyo et Moumour) a une texture argilo-sableuse qui convient bien à la culture de mouskouari (sorgho de saison sèche), culture d'arrière saison qui profite de la très grande capacité de rétention en eau⁽³⁾.

A Guidiguiss et dans le canton de Doubané, le sol devient plus sableux et propice aux cultures de sorgho blanc repiqué (babouri) et de mil pénicillaire.

3) La population

L'ancien arrondissement de Kaélé, regroupant actuellement l'arrondissement de Kaélé et celui de Guidiguiss a une population totale de 112 092, une superficie de 2 833 km² et une densité de 39 habitant/km², d'après les données du Tableau de la population du Cameroun, ORSTOM, de juillet 1971. Cette densité de population est répartie dans les cantons qui nous intéressent de la manière suivante :

Tableau I : Densité de la Population des Cantons de l'Etude

Canton ⁽¹⁾	Densité (habitant/km ²)	Ethnie dominante
Boboyo	46	Moundang
Doubané	58	Toupouri
Domrou	81	Foulbé-Divers
Guidiguiss	25	Foulbé-Toupouri
Midjivin	19	Guizuigua-Moundang

Source : P. TJEFGA, H. ELINGUI : Dictionnaire des villages du Diamaré, (travaux et documents de l'Institut des Sciences Humaines : Yaoundé, Mars 1981) p. IX.

(1) Les villages de notre étude sont Boboyo Centre, Doubané Centre, Doumro Centre, Kourbi et Moumour. Ils sont situés respectivement dans les cantons de Boboyo, Doubané, Doumrou, Guidiguiss et Midjivin.

4) Les villages choisis pour l'étude

Les cinq villages de Boboyo, Doubané, Doumrou, Moumour et Kourbi, situés dans les arrondissements de Kaélé et Guidiquiss ont fait l'objet de notre étude. Le choix de ces villages est basé sur les différentes cultures pratiquées, techniques culturelles utilisées ainsi que leur composition ethnique. En effet, ce choix intentionnel des villages nous permet de saisir l'importance grandissante d'une culture maraichère, l'oignon plus précisément dans le village de Doumrou, un centre à prédominance Foulbé situé à 8 km au sud de Kaélé Centre. En outre, le grand marché de bétail à Doumrou, ainsi que l'utilisation répandue de la main-d'oeuvre salariée, présentaient des caractéristiques intéressantes pour notre étude. Les villages de Kourbi et Doubané, situés respectivement à 28 km et 43 km à l'est de Kaélé dans l'arrondissement de Guidiquiss, sont habités principalement par l'ethnie Tounouri. Dans ces villages, la culture attelée est répandue du fait de l'intégration relativement poussée des activités agricoles et l'élevage. Un village d'ethnie Moundang-Boboyo- à 7 km au nord-ouest de Kaélé, est choisi pour l'ancienneté de la pratique de la culture de coton. Enfin le village de Moumour, à 15 km à l'ouest de Kaélé, avec une population à majorité Guizougu, a complété la liste des groupes ethniques importants du département.

La culture de rannort la plus importante de la région -le coton- ainsi que les différentes variétés de sorgho sont cultivées dans tous les villages cités.

5) Les principales cultures

Les Sorghos

Nous avons distingué pour notre étude quatre variétés de sorgho parmi la multitude qui existe : le sorgho rouge de saison des pluies (djigari en foulfouldé), le sorgho blanc (yolobri), le sorgho blanc repiqué (habouri) et le sorgho jaune repiqué de saison sèche (mouskouari).

Le Sorgho rouge (djigari)

Cette variété est semée en mai par l'homme et la femme sur un sol débroussaillé et souvent labouré à la houe. Avec deux à trois sarclages, ce type de sorgho produit en moyenne 1 tonne/ha au Nord-Cameroun⁽⁴⁾. Cette variété à cycle court (90 à 120 j)⁽⁵⁾ est la denrée de la période de soudure. À partir du mois d'août en effet, les ménages coupent des épis en petite quantité au fur et à mesure qu'ils mûrissent. Dans le cas où la réserve de sorgho jaune (mouskouari) n'est pas épuisée⁽⁶⁾, le djigari sert à fabriquer la bière indispensable pour assurer l'entraide pour la récolte du coton et le repiquage du mouskouari. Les longues tiges de cette plante sont utilisées pour la fabrication des toits et des clôtures. Cette variété est souvent semée en association avec le haricot, le gombo, l'arachide, le sésame et autres herbacés. Les champs de djigari, souvent à proximité des cases (appelé même des fois mil de case) profitent en général d'un épandage important de fumier. Cette variété, ainsi que le sorgho blanc suit le coton dans la rotation annuelle.

Le Sorgho blanc (Yolobri)

Cette variété, plus tardive que le sorgho rouge, est semée en mai et récoltée en novembre (cycle de 160 à 180 j). Avec deux à trois sarclages, le yolobri a un rendement de 0,5 à 1 tonne/ha.

Le Sorgho blanc repiqué (bahouri)

Cette variété, cultivée dans le pays Tounouri où le sol est sableux est à la fois sorgho de saison des pluies et de saison sèche. En effet, il est semé en pépinière en juillet-août et repiqué trois à cinq semaines plus tard, avec un rendement moyen de 0,5 - 0,8 tonne/ha⁽⁷⁾. Ce sorgho, ainsi que le mil pénicillaire sont cultivés en tant que réserve contre une mauvaise récolte de sorgho rouge.

Le Sorgho jaune repiqué (mouskouari) ou sorgho de saison sèche.

Ce type de sorgho est cultivé sur un terrain argileux (Karal) présentant une bonne rétention d'eau. Cette variété est intéressante du fait qu'elle ne pose pas de concurrence dans l'espace et dans le temps avec d'autres cultures dans notre zone d'étude⁽⁸⁾. En effet, la production de mouskouari a fortement augmenté depuis l'introduction de coton qui est en concurrence avec les sorghos de saison des pluies. Semé en pépinière vers la première quinzaine d'août, le mouskouari est repiqué 30 à 40 j plus tard. Le repiquage est conditionné par la date de l'arrêt des pluies. Le sol est préparé en coupant toute la végétation qui est ensuite brûlée⁽⁹⁾. Parfois, on creuse des diquettes sur le champ pour aider la rétention d'eau. Pour repiquer, on creuse des trous où l'on enfonce la plante. Ces trous seront ensuite remplis d'eau. Avec un seul sarclage, le rendement de ce sorgho est de l'ordre de 0,7 tonne/ha.

Cette variété est en général cultivée sur les champs des hommes. Rares sont les femmes qui ont des parcelles propres de sorgho jaune. Du fait de la très grande distance des champs de karal aux cases, les femmes ne sont pas en mesure de s'occuper à la fois des travaux ménagers et de la culture de mouskouari. En outre, étant donné le temps limité pour le repiquage, tous les membres du ménage sont tenus à aider le chef de la concession à faire son karal.

Le Mil pénicillaire (petit mil, vadiri)

Ce genre de mil est plus résistant à la sécheresse que le sorgho et moins exigeant pour les éléments nutritifs du sol. Ce mil à cycle court est semé plus tard que le sorgho rouge. Dans notre zone d'étude, ce mil est cultivé uniquement par le Tounouri chez qui le terrain convient plus à cette culture. Le rendement de ce mil est de l'ordre de 0,6 à 0,8 tonne/ha.

Les Autres cultures vivrières : le haricot,
l'arachide, le combo etc...

Elles sont en général cultivées en association avec le sorgho pour l'auto-consommation du ménage. Elles sont considérées surtout comme des cultures de femme.

Le Coton.

Le coton est la culture de rapport la plus importante de la zone. Introduite à l'époque coloniale par la Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT), sa culture est encadrée depuis l'Indépendance par la SODECOTON (Société para-étatique à capitaux mixtes avec une majorité d'action camerounaise). La principale fonction de cette société est le développement de la production de coton, avec 800 vulgarisateurs éparpillés au sein de quatre régions et vingt neuf secteurs, intégrant une population de 120 000 paysans⁽¹⁰⁾. Cette société fournit des inouts (semences, engrais, urée) et assure le traitement herbicide et insecticide des champs⁽¹¹⁾. Les champs de coton sont regroupés en bloc et limités par quart d'hectare. L'endroit du bloc est choisi par les paysans et le chef du village en accord avec les agents de la SODECOTON. Le regroupement des champs, fait pour faciliter le travail d'encadrement, est souvent à l'origine de palabres au village. Un cas fréquent est lorsque le champ d'un planteur ne cultivant pas le coton est occupé par le bloc. Dans ce cas, il doit céder son champ à un autre planteur. Ce dernier ne rend pas toujours le champ au propriétaire sans problème : soit qu'il veut garder le champ pour cultiver du sorgho l'année d'après, bénéficiant ainsi de l'arrière-effet des engrais, ou bien il ne dégage pas le champ des tiges de cotonnier avant la remise au propriétaire. Un inconvénient de ce système d'organisation exprimé d'ailleurs par les responsables de la SODECOTON est que le planteur ne travaillant pas son propre champ ne s'adonne pas à la préparation du terrain (labour profond ou déssouchage) avant le semis. Une inquiétude de la part des paysans, concernant toujours ce système, est que le bloc occupe souvent les meilleurs terrains du village. Le coton épuise ainsi de plus en plus le capital terre sans aucune mesure prise pour régénérer sa fertilité.

La SOFECOTON assure en plus la commercialisation du coton en organisant des marchés au niveau des villages. A la vente, le planteur rembourse un forfait de 5 500 F/quart d'hectare pour tous les inputs recus. Entre autre, cette société fournit du matériel agricole à crédit. Elle se lance encore plus qu'avant dans le domaine vivrier (arachide et pois surtout) depuis l'avancement du Projet Centre Nord dont elle assure l'exécution.

Il serait intéressant de rappeler que la culture cotonnière exige une gamme d'activités dont le calendrier est présenté en annexe de ce rapport (A3).

6) L'attitude du paysan envers les cultures vivrières et de rapport.

Le planteur moyen cultive un quart d'hectare de coton pour subvenir aux besoins en habillement, alimentation et le paiement de l'impôt à l'Etat. Quelque fois, il s'inscrit pour cultiver un quart, mais cultive un autre champ en plus de façon traditionnelle (sans inputs chimiques) ou bien il utilise les inputs alloués au champ inscrit pour les deux⁽¹²⁾. La raison principale de cette pratique est, bien entendu, d'augmenter les recettes en évitant un coût élevé en forfait. Cette pratique est plus courante lorsque pluviométrie est mauvaise pour une raison évidente qui est la sécurité : la culture traditionnelle de coton est moins dépendante des conditions climatiques que la culture intensive⁽¹³⁾. Le rendement du coton traditionnel varie peu entre une bonne et mauvaise année. Il est de l'ordre de 0,3 à 0,6 tonne/ha⁽¹⁴⁾.

Le planteur moyen pense que ses besoins monétaires ne doivent pas être couverts par la vente de son sorgho qui mettrait alors la sécurité alimentaire en péril. En fait, le sorgho ne se vend qu'occasionnellement en petite quantité lorsqu'un bien est désiré et que l'argent pour son acquisition manque. Dans ce cas la quantité vendue sera en fonction du prix du bien désiré et non pas en fonction du prix même du sorgho⁽¹⁵⁾. A défaut d'autres activités de rapport, le cultivateur fait un quart de coton, sans pour autant considérer cette entreprise rentable. On nous dit qu'il vaut mieux faire des cultures différentes qui ont des exigences

climatiques et un calendrier agricole différents que d'en faire une seule sorte. Ainsi, si une culture échoue, on peut compter sur l'autre. Le planteur qui choisit de cultiver le coton pour la rentabilité de l'entreprise, est en général en mesure de faire plusieurs quarts d'hectare. Il dispose donc d'une main-d'oeuvre importante et souvent utilise la culture attelée⁽¹⁶⁾. Dans de tels cas, le revenu du coton est assez important pour permettre des investissements en matériel agricole ou en boeufs etc...

Le bien fondé de ces jugements concernant surtout la rentabilité de coton par rapport aux vivriers sera analysé dans la dernière partie de ce rapport.

DEUXIÈME PARTIE

METHODE DE COLLECTE DES DONNEES

Il va sans dire que les méthodes de sondage dépendent directement de la nature de l'information recherchée. En ce qui nous concerne, trois formes d'enquête ont été suivies : une enquête formelle à passage unique pour obtenir les informations sur les ressources agricoles, une enquête formelle à passages multiples pour l'utilisation des ressources agricoles, des enquêtes informelles auprès des paysans, autorités traditionnelles et administratives pour saisir l'organisation sociale des villages et celle du travail agricole chez les ménages.

L'enquête formelle à passage multiples a été lancée peu après le début de la campagne agricole de juin 1981, jusqu'à la fin de celle-ci en mars 1982. Cette enquête a consisté essentiellement à faire des relevés systématiques des temps de travaux agricoles auprès des ménages agricoles, ces derniers étant l'unité de sondage de notre étude. Il a été exigé que les éléments de l'échantillon d'étude soient visités régulièrement toutes les deux semaines. Pour faciliter le rappel des heures de travail par les paysans, les données ont été collectées par champ. Ainsi, le cultivateur principal de chaque champ serait questionné sur les heures de travail fournies pour achever les différentes tâches agricoles, au cours des deux semaines précédant la visite de l'enquêteur.

La superficie de tous les champs travaillés par la concession agricole a été calculée avec des erreurs de clôture en dessous de 5%. Pour ce qui est des données quantitatives, à savoir, le poids des semences, fumier et récolte, nous avons identifié le type de contenu généralement utilisé pour ces produits et par concession agricole. Ensuite, le poids du contenu du produit a été multiplié par le nombre de contenu pour obtenir une estimation du poids total du produit concerné. Ainsi, la quantité des semences utilisée a été obtenue en nous référant aux agodu (tasses) de taille différente, celle des récoltes en pesant un panier d'œnis de sorgho ou de mil, ou une grande cuvette selon le cas et celle du fumier en mesurant le poids d'une calabasse de ce dernier.

Pour les données quantitatives concernant le coton, nous nous sommes basées sur les informations fournies par les moniteurs de la SODECOTON et les bordereaux de vente émis par ces derniers. Pour des raisons d'ordre logistique (l'enquêteur basé par village visitant deux concessions agricoles par jour et un intervalle de visite de deux semaines par concession) un échantillon ayant comme taille 24 concessions a été tiré dans chaque village.

Tirage des échantillons : Méthode de sondage par stratification.

Le souci d'une meilleure représentation du village par l'échantillon tiré, nous a conduit à adopter la méthode de sondage par stratification pour le choix de notre échantillon. Pour établir la base de sondage, un recensement de tous les chefs de concession a été mené dans les cinq villages de notre étude. Ce recensement nous a fourni en outre des renseignements sur les caractéristiques qui allaient servir de variables de stratification. Ainsi, dans les villages, la population de départ a été divisée en deux strates : ceux qui ont exprimé l'intention de cultiver le coton cette année (strate de coton) et ceux qui pour des raisons autres que l'incapacité physique, n'en faisaient pas (strate de non-coton) (17). La strate "coton" a été ensuite divisée en deux sous-strates : ceux qui possèdent des boeufs de trait (strate des boeufs de trait) et ceux qui n'en possèdent pas. Ces derniers ont été à leur tour subdivisés en deux groupes : ceux qui possèdent des boeufs (strate de boeufs), mais qui ne sont pas dressés, et ceux qui n'en possèdent pas du tout (strate non-boeufs).

Cette stratification en fait, n'a pas pu être appliquée à tous les villages une fois que le résultat du recensement a été dénouillé. Par exemple à Roboyo et à Doumrou, la distinction boeufs-non boeufs n'était pas fondée, ou bien à Roboyo et Mounour, exceptés les cas marginaux. Le village en entier cultivait le coton.

Tableau II : Résultat du recensement

Villages	Nbre de chefs de concession (1)	Composition ethnique des villages					Taille des strates (2)			
		Moundang	Foulbé	Toupouri	Guiziguia	Autres	COTON		Non coton	
							Boeufs de trait	Non boeufs de trait		
								Boeufs		Non Boeufs
Boboyo	250	97 %			2 %	1 %	61(24)	167(57)		
Doubané	253		2 %	96 %		2 %	64(25)	24(9)	78(31)	17(6)
Doumrou	420	4 %	79 %		5 %	12 %	25(6)	154(37)		154(37)
Kourbi	248	9 %	7 %	77 %			63(25)	11(4)	139(56)	25(10)
Moumour	171	2 %			98 %		21(12)	9(5)	128(75)	

- (1) La différence qui existe entre le nombre total de chefs de concession et la somme des tailles des diverses strates représente les cas exclus du champ d'étude.
- (2) Les chiffres entre parenthèse représentent le pourcentage des individus dans chaque strate au niveau du village.

Une fois les strates établies, nous avons tiré un nombre égal de concessions dans chaque strate. Les strates ont été ordonnées par taille croissante des ménages et un choix systématique (par intervalle) a été fait à partir d'un premier choix aléatoire.

TROISIEME PARTIE

DESCRIPTION DES VILLAGES

Chap. I. Les Ressources des villages

1. Le facteur terre.

Un terrain s'acquiert de façon définitive par voie d'héritage ou par la création d'un nouveau champ en brousse. Pour débroussailler une parcelle de terrain, la pratique courante consiste à s'adresser aux autorités du village qui indiqueront alors les endroits disponibles. En général, une somme en espèce ou/et en nature est remise au chef en signe de gratitude. Cela n'est pas obligatoire mais est néanmoins nécessaire pour entretenir de bonnes relations avec le chef, surtout lorsqu'il s'agit d'un paysan nouveau au village. Dans les milieux Foulbés, le chef a droit à une redevance égale à 1/10 de la récolte totale. Il s'agit en fait de la zakat (taxe musulmane) qui constitue un devoir religieux pour les musulmans. Un terrain peut être obtenu pour une durée temporaire par voie d'emprunt. Dans ce cas, le propriétaire peut exiger une somme d'argent ou une part de la récolte. Le montant de cette redevance dépend des relations qui existent entre les partis concernés : dans le cas d'emprunt à un ami, on peut lui remettre une part de la récolte obtenue, dans le cas où l'on a affaire à un étranger, une somme d'argent dont le montant sera négocié en fonction de la fertilité du champ peut être exigée au moment de la remise du champ. Cette redevance a surtout une valeur symbolique. Elle sert à mettre l'emprunteur en garde contre une éventuelle appropriation du champ. L'emprunteur est tenu à remettre le champ à la demande du propriétaire. Cette redevance ne peut être en fait assimilée à un prix de location de terrain.

Le chef de village en tant qu'autorité qui commande le terroir du village, gère la distribution des terres⁽¹⁸⁾. En cas d'un départ, les champs de la personne seront pris par la chefferie surtout si la personne en question n'a pas de parent au village. Ces champs seront à la disposition du chef jusqu'au retour de la personne, ainsi que les champs impliqués dans des cas de litige.

Le chef jouit donc d'un vaste pouvoir sur les terrains du village et peut même en abuser⁽¹⁹⁾.

Avec l'accroissement de la population et l'épuisement des sols, le problème de manque de bonnes terres se pose. Le résultat est que le droit de propriété se définit encore plus et l'accès à la terre devient payant. Pour être plus rigoureux, il faudra en fait distinguer trois catégories de champs :

- 1- les champs au centre du village
- 2- les champs en brousse pour les cultures de saison pluvieuse
- 3- les champs de sorgho repiqué de saison sèche ou

Ce que nous venons de voir, en ce qui concerne l'acquisition des terrains, s'applique surtout à la deuxième catégorie de champs - les champs en brousse pour cultures de saison des pluies. L'accès aux deux autres catégories de champs est plus réglementé. Cela est normal étant donné que tous les champs au centre du village sont déjà appropriés ainsi que les champs de karal, ces derniers étant souvent limités en offre. L'offre limitée des terres et des champs au village fait que leur location est assez répandue. Le prix de location le plus élevé est pour le karal. Le montant de location versé régulièrement (annuellement ou toutes les deux ou trois années) varie entre 2 000 à 7000 FCFA par champ de karal. La location des champs au centre du village est également assez fréquente puisque l'alternative serait de faire de grandes distances et créer un champ en brousse. Cela n'est pas toujours très commode surtout pour les champs de sorgho qui demandent un gardiennage continu contre les oiseaux.

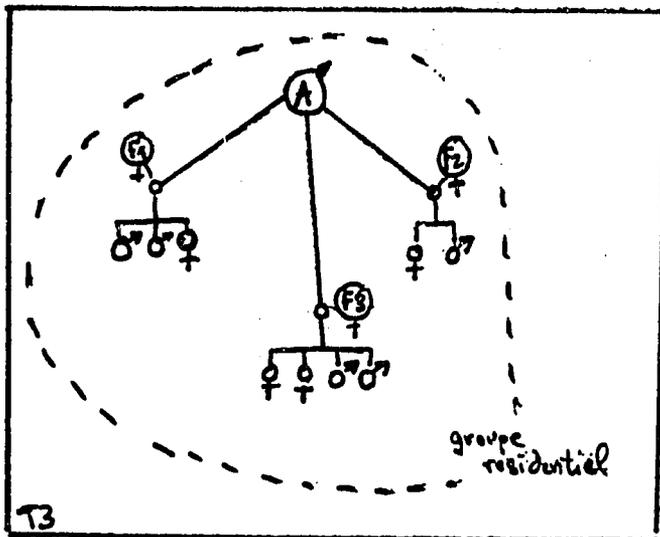
Les transactions définitives (vente et achat) se font surtout pour les champs de mouskouari. Le prix de vente d'un karal varie alors entre 10 000 et 50 000 FCFA.

2. Le facteur travail

Seront envisagées dans cette section, la disponibilité de la main-d'oeuvre agricole dans les villages et parmi les groupes ethniques. Notre enquête a distingué la main-d'oeuvre agricole par type (main-d'oeuvre familiale - entraide - salarié) et par sexe. La même classification sera retenue dans la discussion qui suit.

2.1. La main-d'oeuvre familiale

Cette catégorie regroupe toutes les personnes en âge de travailler (20), qui habitent dans une même concession. En d'autres termes, toutes les personnes qui forment un groupe résidentiel :



Source : Puques Dupriez, Paysans d'Afrique noire,
Editions : Terres et Vie, Belgique, 1980), Schéma 3. n. 34.

En général, ce groupe est composé d'un aîné, sa ou ses femmes, leurs enfants non mariés et parfois d'autres parents de l'aîné. Une étude de la disponibilité du facteur travail au niveau de la famille, exige une connaissance préalable de l'organisation des travaux agricoles dans la famille et cela en liaison avec les

ressources de la famille, le partage et l'utilisation de celles-ci par les membres du groupe.

2.1.1. Les Ressources de la famille

2.1.1. (a) La terre : la terre de la famille appartient au chef de la concession, qui la dispose en toute liberté. Le chef distribue la terre entre les membres du groupe résidentiel (surtout les femmes et fils adultes) et quoique rarement, il peut leur retirer les parcelles de terre. Il a ainsi un droit indiscutable sur tous les champs de la famille. Cependant, il n'a aucun droit sur le produit des champs des femmes et des fils, quelqu'en soit sa nature (vivrier ou culture de rente). Le produit des membres du groupe sera entièrement à leur disposition. D'ailleurs, pour éviter toute confusion, le produit de chaque personne sera conservé dans un grenier personnel. Ainsi donc, dans une concession il existe un grenier principal pour le chef de la famille et des greniers pour chacune des femmes. En général, le fils adulte n'a pas de grenier personnel. Dans les rares cas où il cultive du vivrier, sa récolte sera déposée dans le grenier de sa mère.

Le produit des champs du chef de la famille seront naturellement conservés dans le grenier principal (ou grenier du chef). Très souvent, ce grenier aura une fonction de réserve dans le sens qu'il ne sera nuisé que lorsque les greniers des femmes deviendront vides. Nous allons voir que ce mode d'utilisation des greniers, bien que répandu, n'est pas le même dans tous les villages. Il dépend en effet de la façon dont l'obligation de produire pour la subsistance est répartie entre les membres de famille.

Les champs du chef de la concession, quelque soit la culture, ont priorité absolue dans l'ordre des travaux champêtres des membres de la famille. A la tombée des premières pluies, la famille entière est tenue à aider le chef dans la préparation et le semis de ses champs. Une fois ces tâches achevées, femmes et fils sont libres de travailler leurs champs. Cette exigence de la part du chef de ses membres, affectera sans doute les décisions de ces derniers pour le choix de leurs propres cultures, étant donné que la période pour la préparation du sol et les semailles est

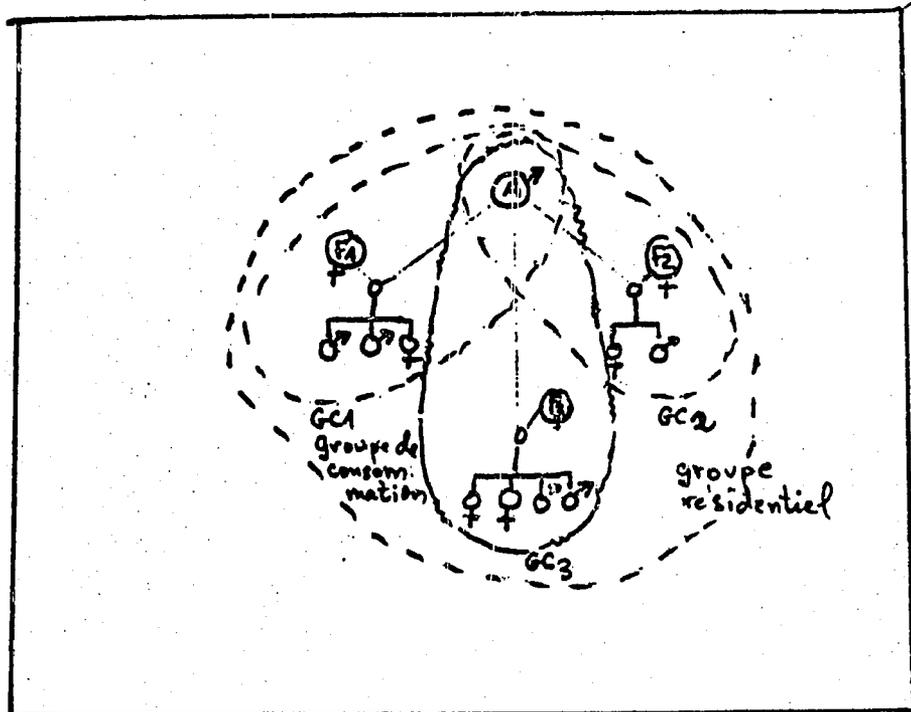
limitée par la pluviométrie. Au cours de l'année, le père de famille peut exiger l'aide des membres pour les divers travaux de ses champs. Cela se comprend puisque ce dernier est responsable de la subsistance, la sécurité alimentaire et financière de la famille entière.

Les membres de la concession sont libres dans le choix de leurs cultures. En fait, ce choix sera limité, non seulement par la contrainte d'accorder la priorité aux champs du chef comme nous l'avons dit plus haut, mais aussi par les obligations que toute personne doit s'acquitter en tant que membre du groupe résidentiel. Par exemple, quand la femme partage la responsabilité de produire pour la subsistance familiale, elle n'aura plus la possibilité de cultiver le coton. Pareil pour le fils qui sera "libre" de faire son champ en dehors des jours qu'il passe sur le champ du père. La mère a également droit à l'aide des enfants. En général, ses filles l'accompagnent au champ les jours où leur aide n'est pas sollicitée par le père.

2.1.1 (b) Le Chentel : la propriété du chentel est individuelle. Une distinction rigoureuse est faite entre le chentel des membres de famille et celui du père. Quand le père de la famille vend le bétail d'un membre, quel qu'en soit la raison, il est tenu à le remplacer ou rembourser le propriétaire. Les boeufs de trait de la famille sont utilisés, bien entendu pour labourer en premier lieu les champs du père. Dans le cas où ils sont loués par le père, ils sont utilisés uniquement pour ses champs.

D'après ce que nous venons de décrire, il semble que le chef de la concession a pendant toute l'année, à sa disposition, la totalité des ressources productives de la famille en main-d'œuvre surtout en fonction desquelles il prend des décisions économiques. En fait cela n'est pas tout à fait le cas. Nous allons voir que selon les ethnies, le nombre de groupes de consommation dans le groupe résidentiel, et, selon le partage de la responsabilité d'assurer la subsistance entre l'homme et sa (ses) femmes, la disponibilité de la main-d'œuvre familiale pour le chef de la famille varie entre les concessions, et pour la même concession au cours de l'année.

Par groupe de consommation nous entendons, le groupe formé par les individus autour de chacune des femmes de la concession. "Chaque groupe comprend une femme et ses enfants". Cette définition empruntée à H. Dupriez, détermine plusieurs objectifs pour ce groupe, tous liés à la consommation alimentaire.



Source : H. Dupriez Esvans d'Afrique Noire,
Editions Terre et Vie : Belgique 1980)
Schéma 4, n. 35.

2.1.2. Le mode d'organisation du travail agricole selon les ethnies

2.1.2 (a) L'ethnie Foulbé

Chez ce groupe ethnique musulman, les femmes ne travaillent pas en dehors de la concession. Ainsi, pour le travail des champs, le chef de la concession ne peut compter que sur l'aide de ses fils. D'ailleurs, le fils marié est souvent encouragé à demeurer chez les parents pour continuer à aider le

rière dans ses champs. Les ressources en main-d'oeuvre d'une famille Foulbé sont donc très réduites. Le résultat, d'ailleurs remarquable au niveau du village de Doumrou, est que la culture de coton très exigeante en main-d'oeuvre est de plus en plus délaissée par les Foulbé. Cette culture est pratiquée, presque exclusivement, par les familles disposant de nombreux actifs masculins ou par celles en mesure d'embaucher des salariés.

Les femmes Foulbé s'occupent uniquement des travaux ménagers. Parfois lorsqu'elles s'engagent dans un petit commerce (d'huile d'arachide, de beignets...), elles le font même à la maison. Ainsi, les sorties de la concession sont très limitées, à telle enseigne que l'homme Foulbé est même tenu à acheter les condiments de la sauce quand ceux-ci manquent à la concession, une tâche effectuée exclusivement par les femmes des autres groupes ethniques. La préparation du repas est assurée par les femmes à tour de rôle puisque le groupe résidentiel Foulbé ne comporte qu'un seul groupe de c... ez les Foulbé, l'objectif de produire pour... nir des revenus monétaires pour les al... produire des stocks alimentaires pour assurer la sécurité alimentaire et les gérer appartient uniquement au chef de la concession.

2.1.2 (b) L'ethnie Guiziguia

Dans le village de Moumour, où l'ethnie Guiziguia est en majorité, les femmes travaillent généralement dans les champs de leur mari. Souvent, elles font des cultures secondaires (arachide, gombo, haricot, sesame, produits herbacés) dans les champs du mari. Peu d'entre elles travaillent un champ pour leur propre compte. En fait, on nous dit que ce ne sont que les vieilles ou les veuves qui font des champs personnels de sorgho. Diverses raisons ont été avancées selon que nous avons interrogé les hommes, les femmes, les jeunes ou les vieux. Les femmes accusaient les hommes de ne pas les laisser libres de faire des champs personnels. Une a même répondu que pour le faire, il faut arracher un champ au mari par force. La réponse des hommes variait de "elle est libre de faire un champ personnel si elle ne fait pas c'est qu'elle n'a pas la force" à "tant que la femme est jeune le mari a une certaine autorité sur elle et on peut alors

L'obliger à être au champ à côté de soi. Quand elle vieillit, on ne s'entend plus et on ne peut plus l'empêcher de faire un champ pour son propre compte", et enfin la réponse qui nous a paru la plus convaincante était "c'est gaspiller le temps que de laisser la femme faire un champ personnel. Sous prétexte qu'elle a son champ à faire, elle ne vient pas aider son mari, et en fin de compte, elle ne va pas produire grand chose puisqu'elle sait qu'elle n'est pas responsable de fournir le mil (sorgho) pour les besoins alimentaires de la famille". Les deux partis ont en fait raison : dans la famille Guizuiqua, l'homme est responsable de fournir les aliments. La femme n'est tenue qu'à préparer le repas et à fournir les produits et condiments de la sauce. Le sorgho qui est dans le grenier de la femme, obtenu en général en récompense pour l'aide aux parents, au mari, ou de son champ personnel dans les rares cas où elle en fait, n'est pas destiné à l'alimentation de la famille.

Le sorgho des repas est pris périodiquement par le mari de son grenier et distribué entre ses femmes. Celles-ci font la cuisine à tour de rôle, puisqu'il n'y a qu'un seul groupe de consommation aussi chez les Guizuiqua. On comprend alors la position de l'homme Guizuiqua, qui ayant le souci de la subsistance de la famille, exige la présence et donc l'aide presque continue de sa femme sur son champ. La femme Guizuiqua a également raison. Un champ de sorgho lui permet d'avoir une certaine autonomie par rapport au mari et accroît sa sécurité alimentaire. Elle peut ainsi disposer d'une quantité de sorgho en réserve au cas où la ration distribuée par le mari est trop maigre, ou lorsqu'elle voudra préparer un plat additionnel dans la journée pour ses enfants ou son invité personnel. Elle peut aussi vendre une partie de son sorgho ou fabriquer la bière de mil. Nous avons remarqué que les restrictions imposées à la femme Guizuiqua ne l'empêchent pas de faire parfois un petit champ de coton traditionnel. Le montant du revenu de coton est bien entendu négligeable surtout par rapport au revenu du mari. Le revenu peut atteindre un maximum de 10 000 FCFA. Ce montant est tout de même considérable pour les femmes qui ont peu de sources de revenu. La vente de bière de mil en est une opération qui est d'ailleurs très rentable avec un bénéfice de 100 à 150 %.

Les hommes en général ont un avis favorable en ce qui concerne la pratique de la culture de rapport par les membres de leur groupe, puisque cela allège leur charge de couvrir les besoins monétaires (surtout en habillement) des membres. Le fils, en mesure de travailler seul un champ sera encouragé par le père. La plupart de temps, le fils ne fera que du coton sur son propre champ. Nous pensons que chez cette ethnie, plus que chez les autres, l'homme dispose de ressources en main-d'oeuvre de la famille.

2.1.2 (c) L'ethnie Toupouri

Dans le pays Toupouri, presque toutes les femmes ont des champs de sorgho rouge, mil pénicillaire et produisent les condiments pour la sauce du repas. Les femmes Toupouri sont obligées d'assurer en partie la subsistance de la famille. Leur grenier donc est plus fourni que celui des femmes d'autres groupes ethniques. Dans la famille Toupouri, il y a autant de groupes de consommation que de nombre de femmes. Chaque femme est tenue à préparer tous les repas (midi et soir) pour son mari, elle et ses enfants. Le mari qui mange toujours seul ou avec des amis, recevra ainsi un plat de chaque femme par repas. Ainsi, pendant une bonne partie de l'année, le sorgho de la femme est consommé. Pendant ce temps, le grenier du mari reste fermé et ne sera puisé qu'occasionnellement pour des fêtes ou cérémonies. Le grenier de l'homme est utilisé régulièrement quand les femmes n'ont plus de sorgho. C'est aussi à la femme de se débrouiller pour la "confection" de la sauce en cultivant les ingrédients ou en les obtenant au marché. Sa principale source de revenu est la vente de la bière de mil (dont le mil n'est jamais le mil de sa récolte mais il est toujours acheté) ou la collecte et vente de bois. Dans un tel contexte, pendant la saison des pluies, les femmes sont très occupées par les travaux de leurs champs de sorgho. L'homme Toupouri, ne disposera pas autant que chez les autres ethnies des ressources en main-d'oeuvre de sa famille. Contrairement au cas général décrit en début de ce chapitre, aux premières pluies, chaque femme accompagnée de ses enfants se rend à ses champs. Ici le champ de sorgho du père n'aura aucune priorité. Cela est évident, étant donné que la femme est autant que l'homme

sinon plus, responsable pour la nourriture de la famille. Plus la récolte de la femme est importante, moins grand sera le besoin en vivrier couvert par le mari. Dans le cas où le mari aura un excédent en sorgho, c'est lui seul qui bénéficiera de sa vente éventuelle. Ainsi l'homme Toupouri a tout intérêt à laisser sa femme et les enfants travailler les champs de celle-ci. Une fois les travaux des champs des femmes avancés, l'homme exigera alors l'aide familiale pour ses propres champs. Tel n'est pas le cas des champs de coton et de karal qui ne peuvent appartenir qu'à l'homme. Pour les travaux de ces champs, les services des femmes et enfants sont entièrement à la disposition du père de la famille. Le résultat d'une telle organisation de travail est qu'une femme Toupouri cultivera difficilement le coton pour elle-même. En saison de pluie, elle sera occupée à plein temps par ses champs de sorgho, de mil et des cultures secondaires.

On nous dit que le modèle assez particulier des Toupouri (c'est-à-dire plusieurs groupes de consommation dans le groupe résidentiel) est le fait qu'ils habitent plus en brousse que les autres ethnies de Kaôlé. Notre enquêteur précise que les Moundang, Guizuiqua sont des gens de "ville". Si leurs femmes font la cuisine à tour de rôle, c'est parce qu'ils ont adopté le style de vie urbain.

2.1.2 (c) L'ethnie Moundang

Ce groupe ethnique est connu comme l'ethnie la plus évoluée dans le département de Kaôlé. Si l'on tient compte des indicateurs tels que le taux de scolarisation, degré d'intégration dans l'économie marchande (par le biais de la culture de coton) comme étant de bons indicateurs d'évolution, cette ethnie est sans doute mieux placée que les autres groupes. C'est peut-être à cause de ce caractère "évolué" que nous avons eu du mal à dégager les grands traits du mode d'organisation du travail agricole chez les Moundang. En d'autres termes, il faut dire qu'il n'existe pas un modèle bien établi, soutenu par une tradition propre à l'ethnie, comme c'est le cas chez les autres. En ce sens aussi, nous pouvons les considérer comme évolués, étant donné que la tradition a laissé peu de marque. Pour revenir à notre sujet, nous avons remarqué un

mélange de toutes les pratiques chez les Moundang, avec la femme n'ayant aucun champ propre, la femme cultivant uniquement le sorgho ou le coton, ou les deux à la fois. On nous fait comprendre qu'en fait, cela varie de concession en concession et dépend de l'arrangement entre l'homme et sa (ses) femme(s). Ce qui est reconnu chez les Moundang, comme chez les Guiziguia, la femme n'a aucune obligation pour la subsistance de la famille, excepté de fournir les produits pour la sauce du repas, avec toujours un seul groupe de consommation. Cela n'empêche pas la femme Moundang de faire des champs propres de sorgho. Dans ce cas, l'utilisation des greniers sera proche du modèle Toupouri, avec la récolte de la femme consommée en premier suivi de celle du mari. La femme Moundang nous dit qu'elle cultive le sorgho pour ses propres besoins ainsi que pour nourrir la famille. Quand elle ne cultive pas le sorgho, la raison avancée est qu'elle n'a pas à s'occuper de la nourriture familiale. Quand elle a le temps, elle nous dit qu'elle cultive le coton. En effet, le temps peut manquer, étant donné que la priorité des champs du mari n'est pas remise en question, chez les Moundang. Nous avons observé qu'un plus grand nombre de femmes et fils font des champs propres de coton. Cela peut être due à l'ancienneté de la pratique de cette culture parmi les Moundang. En outre, comme ils habitent près d'un centre urbanisé -Kaolé- la tentation d'avoir ses propres ressources monétaires est plus grande pour les membres de la concession. Toujours dans la même logique d'évolution, on peut considérer la femme Moundang plus évoluée puisqu'elle cherche à tout prix à avoir une certaine autonomie financière et alimentaire par rapport au mari. Elle refuse ainsi d'être entièrement à la merci du mari. La réponse d'une d'entre elle est significative à cet égard quand elle nous dit : "On ne peut attendre à avoir tout de son mari".

Le contexte de notre étude, est une économie de semi-subsistance avec la plus grande partie des besoins de consommation couvert par la production familiale et très peu d'échanges avec le marché. Dans un tel cadre, l'objectif de sécurité alimentaire est naturellement au premier plan des activités des concessions.

Nous venons de voir que selon que l'obligation de produire pour la subsistance est également ou en partie partagée entre l'homme et sa (ses) femme (s), la disponibilité de la main-d'oeuvre pour le chef de la concession sera affectée. En outre, l'autorité de ce dernier sur les membres de son groupe résidentiel, ainsi que le choix des cultures faites par ces membres seront influencés : dans le milieu Guizuiqua, l'homme peut refuser à sa femme un champ personnel sur la base qu'elle perd son temps sans aucune contribution bénéfique à la famille. Il peut ainsi mobiliser presque à plein-temps la force de travail de celle-ci. La femme qui n'aura à s'occuper que de la production des condiments, aura le temps de cultiver du coton si elle le désire. Cette possibilité sera presque inexistante pour la femme Toupouri, qui dans la même période de l'année doit s'occuper de ses champs de sorgho et mil. L'homme Toubouri, contrairement à son homologue Guizuiqua, n'aura pas entièrement à sa disposition la force du travail de sa femme et ses enfants pendant la saison des pluies. En conclusion de cette partie, il faudra préciser qu'il n'existe pas une division sexuelle des tâches agricoles. La division des travaux est plutôt par champ : le cultivateur principal de chaque champ exécute tous les travaux de labour à la récolte de son champ.

2.2. L'entraide

L'entraide est très répandue dans les villages non Foulbé. Sur la demande du chef de la concession, les voisins et habitants du village participent aux travaux des champs de ce dernier. En fin de journée il leur offre la bière de mil en récompense. L'appel à l'entraide se fait surtout pour les tâches difficiles et de longue durée telles que le repiquage de sorgho de saison sèche ou la récolte de coton. L'entraide n'existe pas chez les Foulbé qui ont un esprit plus individualiste que les autres pour le travail agricole.

2.3. La main-d'oeuvre salariée

Le recours à la main-d'oeuvre salariée est très répandue à Doumrou, parmi les Foulbé. Un cultivateur Foulbé utilise un à plusieurs manœuvres pour les travaux de tous ses champs

(champ de culture de saison des pluies, champ de culture de saison sèche, oignon). Le manoeuvre est soit journalier, soit permanent. Quand il s'agit d'un permanent, il sera très souvent logé et nourri par le cultivateur, pour une période de quelques jours à quelques mois selon la demande de l'employeur. Le journalier ne peut durer aussi plus qu'un jour puisque dans les deux cas, qu'il s'agit d'un journalier ou permanent, le manoeuvre est payé par tâche de 1 500 à 3 000 FCFA. Le montant de 3 000 FCFA est payé pour les tâches les plus dures telles que le débroussaage et le repiquage de mouskouari.

Ces manoeuvres sont souvent des immigrants saisonniers et en général originaires des zones où le sorgho de saison sèche n'est pas cultivé. Ainsi pendant la saison des pluies, ils assurent chez eux leur récolte de sorgho et de mil et viennent ensuite travailler les champs de karal à Kaélé, en tant que main-d'oeuvre salariée pendant la saison sèche.

Comme nous l'avons dit, les manoeuvres salariés ne sont pas originaires des villages où ils travaillent puisque dans notre zone d'étude, l'effectif des paysans sans terre est encore limité. En plus, l'accès à la terre ne pose pas encore de problème majeur pour ceux qui sont nouvellement arrivés au village.

L'utilisation de la main-d'oeuvre salariée est moins fréquente dans les autres villages où, contrairement à Doumrou, les ressources monétaires des ménages constituent une véritable contrainte au recours à la main-d'oeuvre salariée. A Doumrou, le commerce est assez répandu parmi les ménages agricoles : un grand marché de bétail en particulier existe dans ce village. Ainsi, les sources de revenu des ménages ne proviennent pas uniquement de l'agriculture. Ces mots d'un paysan de Doumrou sont très révélateurs : "mon grenier de mil est le marché de Doumrou".

3. Le facteur Capital

Les moyens de production des planteurs sont souvent très rudimentaires. Une houe, une hache, une faucille ou un couteau à récolter le sorgho constituent généralement la totalité des outils de travail. Un nombre limité de paysans possède la charrue ou l'ensemble de sarclage à traction animale dont les prix de vente sont de l'ordre de 20 000 à 25 000 FCFA pour une charrue et 15 000 FCFA pour les moyens de sarclage⁽²¹⁾.

Le crédit rural est également peu répandu dans notre zone d'étude. Beaucoup de planteurs sont même réticents à faire la demande pour l'obtention des crédits, étant donné le montant très limité qui est distribué chaque année. En ce qui concerne les sources informelles (inofficielles) de crédit, elles sont limitées à des prêts (en nature ou/et en espèce) entre amis et connaissances. Les conditions de ces prêts seront alors discutées entre les parties concernés et varient selon les cas. Ainsi, il n'existe pas un véritable marché de prêt et d'emprunt.

Chap II. Présentation objective des ressources agricoles

Cette section sera consacrée à une présentation chiffrée des ressources agricoles ainsi que le partage et l'utilisation de celles-ci par les membres de la concession.

1. Ressources Agricoles des concessions

Une ressource la plus importante des exploitations agricoles est le nombre de personnes actives dans la famille. Ce chiffre inclut toutes les personnes âgées de plus de 7 ans qui participe aux travaux agricoles, sans pondérer les membres selon l'âge ou le sexe. Comme on peut voir dans le tableau N° 3, le nombre d'actifs dans la famille est un facteur déterminant de la superficie cultivée par la concession (le coefficient de corrélation calculé entre le nombre moyen d'actifs par concession et la superficie moyenne cultivée par concession est de l'ordre de 0.89).

Tableau III : Ressources des concessions agricoles par village

	Villages (1)				
	Boboyo	Doubané	Doumrou	Kourbi	Moumour
I. Taille moyenne de la concession	7	7.42	7.51	6.19	6.46
II. Nombre moyen d'actifs par concession	5.24	4.79	2.54	4.24	4.41
III. Nombre moyen de champs cultivés par concession	(8-9)	(8-9)	(5-6)	(6)	(4-5)
IV. Superficie en moyenne cultivée par concession (ha)	3.05	2.92	2.21	2.94	2.66
V. Superficie moyenne cultivée par actifs (ha) (V-IV/II)	0.58	0.61	0.87	0.69	0.60

(1) Les chiffres présentés dans ce tableau représentent la somme des moyennes pondérées (des fractions de sondage) des strates au niveau de chaque village.

Le nombre moyen d'actifs par concession est de l'ordre de 4 à 5 personnes, sauf à Doumrou où l'exclusion des femmes du travail agricole réduit considérablement ce chiffre. Ce chiffre réduit n'influence pas pour autant la superficie moyenne cultivée à Doumrou. Cela est dû en partie au recours important à la main-d'oeuvre salariée dans ce village.

Si l'on désagrège les moyennes des villages au niveau des strates qui les constituent, on s'aperçoit que l'utilisation de la traction animale est un autre facteur influençant la taille de la superficie cultivée (Tableau 4).

Tableau IV : Moyennes désagrégées de superficies cultivées

Villages	Strates superficie moyenne cultivée par concession (ha)	Superficie moyenne cultivée par actif (ha)	
Boboyo	Exploitant avec traction animale (T.A.)	4.58	0.69
	Exploitant sans T.A.	2.51	0.53
Douhané	Exploitant avec T.A.	4.18	0.89
	Exploitant sans T.A.	2.38	0.47
Doumrou	Exploitant avec T.A.	3.25	0.79
	Exploitant sans T.A.	2.12	1.00
Kourbi	Exploitant avec T.A.	4.19	0.72
	Exploitant sans T.A.	3.01	0.75
Moumour	Exploitant avec T.A.	4.43	0.93
	Exploitant sans T.A.	2.36	0.56

L'Avoir en cheptel

En ce qui concerne l'avoir en cheptel, on observe qu'une concession habitant le village de Doubané ou Doumrou possède en moyenne 4 à 5 fois plus de cheptel qu'une famille à Moumour. Le chiffre élevé pour Doumrou est le fait de la prédominance de l'ethnie Foulbé dans ce village. Cette ethnie était anciennement des éleveurs nomades. A Doubané, le même phénomène peut être aussi lié au facteur ethnique : les Toupouri sont connus pour accorder de l'importance à l'élevage à cause de la dot du mariage qui comprend entre autres 10 à 12 boeufs, chaque boeuf coûtant dans les 60 000 FCFA (prix de 1981). Les villages de Boboyo et de Kourbi se situent entre les deux extrêmes pour la possession des têtes de bétail (Tableau 5)

Tableau V : L'avoir en cheptel

	Villages (moyennes par concession)				
	Boboyo	Doubané	Doumrou	Kourbi	Moumour
Boeuf	1.43	2.85	2.61	1.38	0.50
Chèvre et Mouton	6.97	11.13	8.47	8.14	3.07
Porc	2.41	-	-	-	4.54

Dans tous les villages, un petit élevage familial de bétail et de volaille est assuré par les membres de la concession et surtout par les enfants qui sont responsables de faire paître le bétail à tour de rôle. Le cheptel est consommé de temps en temps, mais représente surtout une forme d'épargne pour la concession.

Le plan des cultures

Parmi les cultures de saison des pluies, le sorgho rouge cultivé seul et en association est le premier en superficie cultivée. Il occupe de 17 % (à Kourbi) à 40 % (à Doubané) de la superficie totale des exploitations agricoles.

Le sorgho blanc à Doukou avec 16 % et le mil pénicillaire à Kourbi 12 % et à Doubané 19 % - viennent en deuxième lieu, suivi par la culture de coton. Le coton est plus important à Boboyo (17 %) et à Moumour (26 %) où il suit immédiatement le sorgho rouge en pourcentage de superficie cultivée.

En termes absolus, la part occupée par le sorgho jaune de saison sèche est évidemment la plus grande, étant donné la grandeur des champs de karal. Un karal mesure en moyenne 1.5 ha (Tableau 6).

Tableau VI : Plan des cultures (en % de Superficie moyenne cultivée par concession)

	Villages				
	Boboyo	Doubsan	Doumrou	Kourbi	Moumour
Superficie moyenne par concession (ha)	3.05	2.92	2.21	2.94	2.66
Sorgho rouge (djigari)	8 (.24 ha)	25 (.75 ha)	16 (.35 ha)	6 (.18 ha)	1 (.03 ha)
Sorgho blanc (Yolobri)	3 (.09 ha)	2 (.06 ha)	6 (.13 ha)	-	-
Mil pénicillaire (Yadiri)	-	16 (.47 ha)	-	5 (.13 ha)	-
Mil jaune répiqué (mouskouari)	35 (1.07 ha)	20 (.58 ha)	52 (1.15 ha)	53 (1.56 ha)	39 (1.04 ha)
Mil blanc répiqué (Babouri)	-	11.5 (.33 ha)	-	2 (.06 ha)	-
Oignon	-	-	1 (.02 ha)	-	-
Autres vivriers (arachide, maïs, manioc...)	4 (.12 ha)	4 (.12 ha)	7 (.15 ha)	2 (.06 ha)	1 (.03 ha)
Coton	17 (.52 ha)	11 (.33 ha)	7 (.15 ha)	12 (.35 ha)	26 (.69 ha)
Cultures associées (djigari en assoc. avec arachide et/ou niébé. et/ou gombo)	32 (.98 ha)	1 (.03 ha)	2 (.04 ha)	11 (.32 ha)	20 (.55 ha)
Yolobri en assoc. avec arachide et/ou niébé	2 (.06 ha)	1 (.04 ha)	10 (.22 ha)	-	14 (.37 ha)
Mil pénicillaire en assoc. avec arachide et/ou niébé		3 (.09 ha)		7 (.21 ha)	
Babouri en assoc.		8.49 (.25 ha)			

La distance des champs à la case

Comme nous l'avons dit avant, les champs de karal sont les plus distancés de la case. Ces distances ont été mesurées en chronométrant le trajet fait habituellement par le paysan pour aller de sa case aux champs.

Tableau VII : Moyennes pondérées de la distance des champs à la case (en km)

VILLAGES	Distance des champs de :		
	Karal	Coton	Culture de saison des pluies
Boboyo	44	32	20
Doubané	60	29	10
Kourbi	15	15	11
Moumour	42	23	18

2. L'utilisation familiale des ressources en terre

Les caractéristiques ethniques de l'organisation du travail agricole, discutées au chapitre précédent, sont en partie présentées dans le tableau suivant (Tableau 8).

Tableau VIII : Répartition familiale des champs et des cultures

	VILLAGES				
	Boboyo	Doubané	Dounrou	Kourbi	Moumour
1. Nombre moyen de champs cultivés par chef de concession	4.69	3.77	5.47	3.98	4.95
2. Nombre moyen de champs cultivés par femme(s) du chef de concession	2.11	9.87	.19	1.75	.14
3. Nombre moyen de champs cultivés par fils adultes du chef	.39		.10	.26	.58
4. Nombre moyen de champs cultivés par autres membres de concession	.33				
5. Superficie moyenne (ha) de vivrier de rapport cultivée par					
. Chef de concession	2.06/.44	1.27/.38	2.20/.14	2.15/.28	1.91/.5
. Femme (s)	.40/.07	1.26/0	0.02/0	0.34/0	0.01/.0
. Fils	.10/.06		.02/.01	0/.05	.03/.1
. Autres membres	.03/.02				

La quasi-inexistence de champs propres aux femmes est apparente dans les villages de Dounrou et Moumour. A Dounrou, le petit chiffre 0.19 du nombre moyen de champs des femmes est le fait de l'inclusion de quelques familles Moundang dans notre échantillon.

Contrairement aux femmes Guizuigua de Moumour et Foulh de Dounrou, les femmes Moundang de Boboyo et surtout les Toupouri (Doubané et Kourbi) cultivent un nombre non négligeable de champs pour leur propre compte.

En ce qui concerne les cultures pratiquées par les membres de concession la femme Toupouri et Foulbé bien entendu ne cultive pas le coton. La superficie de coton cultivée par la femme Moundang et Guizouga n'est pas non plus très élevée. Cela est en partie le fait que nos enquêteurs n'ont pas toujours relevé ces champs, étant donné leur petite taille et la méthode culturale souvent traditionnelle pratiquée dessus. Ils ont négligé ainsi ces champs considérés peu importants par rapport aux champs de coton du chef de concession.

Ce que l'on peut dire tout de même c'est que la femme Guizouga et surtout Moundang est de plus en plus attirée par la culture de rente même si cela reste à présent à un niveau réduit.

Le vivrier et essentiellement le sorgho rouge, est plus cultivé que le coton parmi toutes les femmes sauf les Guizouga. Cette culture est très significative chez les Toupouri (Doubané, Kourbi). Cela résulte, comme nous l'avons indiqué avant, de la grande responsabilité des femmes Toupouri à l'égard de la subsistance de famille. Le fils adulte, presque toujours cultive du coton quand il a un champ propre. Cela est évident puisqu'il n'aura pas à se soucier de l'alimentation des membres de la concession. A Doumrou, la superficie moyenne de la culture de rapport cultivée par le fils comporte uniquement, le coton, alors qu'en réalité les paysans de Doumrou substituent de plus en plus l'oignon au coton comme culture de rapport.

QUATRIEME PARTIE

L'ANALYSE DES CULTURES

Dans cette partie, la rentabilité des différentes cultures vivrières sera comparée à celle du coton. Ces résultats seront présentés uniquement pour les villages de Doubané, Doumrou et Mourour, puisque la déponillement des données s'est fait à la main. En plus, les réalisations de l'exploitation totale en termes du produit disponible et de revenu ne sont pas présentés, comme cela avait été annoncé dans notre introduction. Le lecteur intéressé pourra néanmoins obtenir ces données à partir des tableau N° 3 (la moyenne des ressources agricoles des concessions), N° 4 (plan des cultures) et les tableaux de rentabilité présentés dans cette partie. Nous regrettons que le manque de temps ait entraîné ces changements imprévus lors de la rédaction de la première partie du rapport.

Note sur les données des tableaux

Les calendriers des tâches agricoles et des besoins en main-d'œuvre, ainsi que la rentabilité des cultures sont basés sur l'unité journalière de travail humain (JT). Ces chiffres sont obtenus en divisant par huit (huit étant la durée d'une journée de travail) la somme de toutes les heures consacrées aux travaux agricoles. Les heures de travail enregistrées ne tiennent pas compte de l'âge ou du sexe du travailleur.

Le rendement des cultures vivrières est basé sur le poids de la récolte en grain, sauf pour l'arachide et le haricot dont les poids bruts ont été considérés. Le poids en grain est obtenu en multipliant le poids de la récolte en épis par un taux de conversion. Les taux utilisés sont 0.67 pour le mil penicillaire, 0.76 pour le Volobri et 0.80 pour les autres types de sorgho. Ces taux représentent le rapport entre le poids d'une calabasse de sorgho ou de mil égrené au poids de cette même calabasse en épis.

Les prix utilisés dans les tableaux représentent la moyenne des prix relevés hebdomadairement au marché de Kaélé au cours de l'année d'étude 1981-1982. Le prix utilisé pour l'arachide est celui de l'arachide non-décortiquée qui est 75 % de celui du décortiqué. Ces prix ainsi que ceux des marchés importants du département sont présentés en annexe du rapport.

Le coût des semences représente l'estimation fournie par les paysans et non pas le prix du marché de celles-ci.

Le coût de la main-d'oeuvre représente la somme des montants en espèce et en nature payée par le planteur.

Les redevances sont versées uniquement pour le coton. Comme cela a été dit, un forfait de 5 500 FCFA par quart d'hectare est perçu par la SODECOTON.

1. Calendrier des travaux agricoles

Les résultats obtenus en ce qui concerne le calendrier des travaux ainsi que la rentabilité des cultures sont intéressants dans la mesure où ils réfutent une bonne partie de nos hypothèses de départ.

Notre hypothèse concernant la période de pointe de demande en main-d'oeuvre est confirmée uniquement pour le village de Doumrou. A Doumrou, cette demande est effectivement très grande au mois de juillet. Dans les deux autres villages, cette période se situe en octobre. Excepté à Doubané où la demande de main-d'oeuvre croît régulièrement pour atteindre la pointe en octobre, à Doumrou et Moumour, il existe en fait deux périodes de pointe : une en juillet-août et l'autre en septembre-octobre. En juillet-août, c'est essentiellement le sarclage des divers types de sorgho (djicari et volabri) et de coton qui exige beaucoup de travail. En septembre-octobre, il s'agit surtout du repiquage de mouskouari et d'oignon. A Doubané, la période de pointe en octobre correspond aussi au repiquage de mouskouari et au sarclage de babouri.

Table 24 : Calendrier Mensuel des besoins en main-d'oeuvre par Hectare (homme-journée de travail)

VILLAGES	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	FAMILIALE	SALARIE	ENTRAIDE	TOTAL
Doubané : Total	17	13	3	1	12	11	9	22	21	32	11	5	146	4	18	158
Entraide	4	4	1		1			2	2	4						
Salaarié				2						2						
Downrou : Total	1	14	1	2	8	23	36	29	33	32	18	13	151	55	4	210
Entraide								1		1	1	1				
Salaarié	1	4				2	7	7	15	15	6	3				
Moumour : Total		5		2	11	25	42	34	19	52	19	1	176		15	191
Entraide		1			1	1	1	1	3	5	1					

Tableau X : Calendrier mensuel des tâches agricoles (homme-journée de travail)

Village	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Doubané													
Préparation de la terre (1)				0	C.	1	1	2	5	4	8		
Plantation					4	2	2	4	8	17	2		
Soins/façons					6	7	2	11	4	7	8	1	
Récoltes	12	13	2						5	1	3	4	
Autres	4		1								1	1	
Doumrou													
Préparation de la terre				1	4	3	1	1	13	7	1		
Plantation				2	3	10	4	2	9	10	2	2	
Soins/façons					2	13	35	23	12	10	16	3	
Récoltes	1	13	1						1	7	3	10	
Autres													
Moumour													
Préparation de la terre					2	1	5						
Plantation				2	9	6	3	10	9	24			
Soins/façons						17	50	23	4	5	4		
Récoltes		4,5							6	11	14	1	
Autres								1	1				

(1) Chacune des rubriques est composée de plusieurs activités agricoles dont pour :

La préparation de la terre : labour-défrichage-formation des sillons-application des engrais

La plantation : plantage et ensemencement - transplantation - fureure

Les soins/façons : désherbage - application des insecticides et des pesticides

Les récoltes : coupeage - cueillage - battage Autres : transport - garde, surveillance.

2. La rentabilité des Cultures

Contrairement à nos hypothèses de départ, la rentabilité du coton, qu'elle soit calculée par hectare de superficie cultivée ou par journée de travail est nettement inférieure à celle des cultures vivrières. Elle est du même ordre de grandeur que celle du mouskouari. Ces deux cultures sont également exigeantes en main-d'oeuvre et le rendement souvent modeste de mouskouari compense les coûts élevés en forfait de coton. Ce qui fait qu'en fin de compte les deux cultures présentent une rentabilité approximativement égale, de l'ordre de 500 FCFA par journée de travail. Les cultures vivrières de saison des pluies sont deux à sept fois plus rentables que le coton. Cette différence est moins marquante lorsqu'il s'agit de sorgho en culture pure. D'après les tableaux de rentabilité à Doumrou et Moumour, la rentabilité par journée de travail de yolobri et de djigari est de 817 FCFA et 2 350 FCFA quand ils sont cultivés en association avec le haricot et l'arachide. Ces chiffres baissent respectivement à 323 FCFA et 580 quand il s'agit de sorgho en culture pure. Le sorgho en culture pure reste encore plus rentable que le coton dont la rentabilité est de 294 FCFA à Doumrou et de 190 FCFA à Moumour.

Pour que le coton devienne aussi rentable que les sorghos, il faudra agir sur le prix et/ou le rendement.

Tableau XI : Doubané, rentabilité des cultures

	Mil penicillain	Sorgho de saison de pluies			Sorgho de saison sèche mouskouari	Coton
		Djigari	Haricot	Babouri		
<u>Rendement (kg/ha)</u>	611	1 239	0	790	849	1 043
<u>Prix du kg (FCFA)</u>	82	84	290	93	84	90
<u>Valeur (000 FCFA)</u>	50	104		73	71	94
<u>Coût variables (FCFA/ha)</u>						
Semences : Qt(kg)/ha						
Coût (FCFA)	7 - 585	24 - 1922	11 - 842	2 - 540	15 - 1161	
Main d'oeuvre (salarisée et entraide)	569		1 359		4870	9 806
Location d'attelage	1 237		7 100			3 362
Redevances						27 000
<u>Besoins en main d'oeuvre (journée de travail/ha)</u>						
- familiale	27	30		68	108	102
- salarisée				3	10	17
- entraide	1			71	118	119
- totale	28	30				
<u>Marge brute/ha (000 FCFA)</u>	48	102		64	65	59
<u>Marge brute/ journée de travail</u>	1 714	3 400		904	551	494

Tableau XII : Doumrou, rentabilité des cultures

	Sorgho de saison des pluies				Sorgho de saison sèche		Oignon	Coton
	Djigari	Yolobou	Haricot	Total	Mouskouari			
<u>Rendement kg/ha</u>	961	779	272		760		889	
<u>Prix du kg (FCFA)</u>	84	93	270		84		90	
<u>Valeur (000 FCFA)</u>	81	72	+ 79	= 151	64	980	80	
<u>Coûts variables/ha FCFA</u>								
- semences : Qt(kg) - Coût(CFA)	19 - 1775	15-2013	7-1098	3911	12 - 852	184000		
- main d'oeuvre (salarisée et entraide)	3458	19563			17038	82000	15612	
- location d'attelage		912					22000	
- redevances								
<u>Besoins en main-d'oeuvre (journée de travail/ha)</u>								
- familiale	127	124			39	414	107	
- salarisée	7	29			39	142	41	
- entraide								
- total	134	155			78	556	148	
<u>Marge brute/ha(000FCFA)</u>	76	(50) ⁽¹⁾	127		46	714	42	
<u>Marge brute/journée de travail (FCFA)</u>	567	(323)	817		590	1284	284	

(1) Les chiffres entre parenthèse sont les marges brutes de sorgho cultivé en pur.

Tableau XIII : Moumour, rentabilité des cultures

	Sorgho de saison des pluies						Sorgho de saison sèche	Coton	
	Djigari	Haricot	Arachide	Total	Yolobri	Haricot	Total		Mouskouari
Rendement (kg/ha)	882	460	335		489	216		702	760
Prix du kg (FCFA)	84	290	168		93	290		84	90
Valeur (000 FCFA)	74	133	56	263	45	63	108	59	68
Coûts variables/ha (CFA)									
- semences : Qt (kg) - / ha coût (FCFA)	23-2078								
		12-1104	16-3925	7107	14-1376	4-538	1914	14 - 1156	
- main d'oeuvre (salarisée et entraide)			532					3735	2540
- location d'attelage									2852
- redevances									18549
Besoins en main d'oeuvre (journée de travail/ha)									
- familiale			121					74	85
- salariée			2					17	5
- entraide									90
- total			123			79		91	
Marge brute/ha (000 F CFA)		(71)	262		(42) ⁽¹⁾	106		54	44
Marge brute/journée de travail (FCFA)		(580)	2134		(635)	1342		593	490

(1) Les chiffres entre parenthèse représentent la marge brute de sorgho cultivé en pur

(2) Comme cela avait été dit, un grand nombre de planteurs dans notre échantillon de Moumour ont cultivé le coton traditionnellement (15% de la superficie cultivée en coton est du coton traditionnel). Cela réduit le coût en forfait de 22 000 F CFA/ha à 18 549 FCFA/ha).

Le coton fait concurrence au vivrier en terme de rentabilité

Les prix dans le tableau suivant représentant le niveau auquel la journée de travail sera également rémunéré par le coton et le vivrier. les autres variables (rendement, coût) restant inchangées.

Tableau XIV

	Villages		
	Doubané	Doumrou	Moumour
Marge brute de sorgho/ ⁽¹⁾ journée de travail (FCFA)	1 642	493	569
Marge brute de sorgho en ⁽²⁾ association/journée de travail (FCFA)		658	1 356
Marge brute de coton/journée de travail (FCFA)	494	284	490
Prix du coton (FCFA/kg)	221	124 - 152	99 - 192

- (1) Ces chiffres représentent la moyenne des marges brutes des différentes cultures vivrières de saison des pluies et de saison sèche.
- (2) Ces chiffres sont la moyenne des marges brutes du sorgho en association avec le haricot ou l'arachide et celle de mouskouari

Ces prix sont très élevés par rapport au prix actuel du coton qui est de 90 CFA/kg. On se demande si la SODECOTON peut élever le prix du coton à un niveau comparable sans changer les charges en forfait.

Le rendement de coton

Un autre moyen d'augmenter le revenu de coton du paysan serait d'améliorer le rendement par le biais de la traction animale. Nos données sur le village de Moumour sont significatives à cet égard. En effet, le rendement moyen de coton varie quand on désagrège celui-ci au niveau des strates qui composent notre échantillon.

Tableau XV : Moumour, rendement de coton (kg/ha)

	Strate 1	Strate 2	Strate 3
Rendement moyen de coton	851	741	825
Rendement moyen de coton avec traction animale	951	764	859
Rendement moyen de coton sans traction animale	550	671	592

Oignon

Cette culture, avec une rentabilité par journée de travail qui est quatre fois supérieure à celle du coton, remplace de plus en plus ce dernier en tant que culture de rapport à Doumrou. Il existe cependant des facteurs qui limitent son extension : le facteur terre en est un. L'oignon est souvent cultivé sur le même terrain que le mouskouari (terrain argileux) ou sur les terrains (peu disponibles) bordant la rivière, où elle profite facilement des sources d'eau peu profondes. L'irrigation pendant la période sèche de novembre à mars pose un problème pour ceux qui ne possèdent pas de pompe. En plus son calendrier agricole très proche de celui de mouskouari ne facilite pas la tâche pour les paysans.

CONCLUSION

Au vu des résultats précédents, que dire du comportement des paysans de KAFLE. en tant qu'agents qui prennent des décisions économiques ?

Ce qui est évident, c'est que dans la plupart des cas, le paysan moyen alloue son facteur terre entre le vivrier et le coton en tenant compte de la rentabilité de ces différentes cultures. En effet, lorsque l'on compare le plan des cultures (Tableau 6) à celui de la rentabilité, on s'aperçoit que sauf à Moumour, le paysan alloue plus de terrain à la culture la plus rentable. à DOUBANE, le paysan fait en moyenne 0,76 ha de djiğari au total (en culture pure et en association), 0,56 ha de mil, 0,58 ha de babouri et rien que 0,32 ha de coton. à Doumrou, le paysan fait en moyenne 0,39 ha de djiğari au total, 0,35 ha de yolobri au total et rien que 0,15 ha de coton. Dans ces deux villages donc, le paysan moyen alloue le terrain aux différentes cultures en tenant compte de leur rentabilité respective. Par contre à Moumour, le paysan fait en moyenne plus de coton (0,68 ha) que de djiğari (0,58 ha au total) et de yolobri (0,37 ha au total) en dépit du rapport de rentabilité défavorable au coton. Encore faut-il préciser que dans notre échantillon, un grand nombre de planteurs de Moumour cultivent le coton de façon traditionnelle- ce qui gonfle la superficie consacrée au coton à Moumour. Cela ne suffit pas néanmoins à expliquer la prééminence du coton sur les cultures vivrières dans ce village. Des considérations non économiques semblent jouer un rôle déterminant dans le choix des cultures : conditions climatiques (pluviométrie en particulier), calendrier agricole, habitudes alimentaires, risque et incertitude. Ces différents facteurs sont très importants pour un paysan opérant dans une économie de semi-subsistance. En effet, si le choix du paysan était uniquement déterminé par la rentabilité, la culture du sorgho de saison sèche ne devrait pas être aussi répandue qu'elle l'est actuellement. Or, comme nous l'avons souligné précédemment, le fait que cette culture ne fasse pas concurrence dans l'espace et dans le temps aux autres cultures et qu'elle constitue la denrée

alimentaire préférée des paysans, explique son importance. La culture du coton s'explique également par un souci de sécurité de la part des paysans. C'est ainsi qu'à la question de savoir pourquoi il cultivait le coton, un paysan nous a donné la réponse suivante : "au début de la campagne agricole, je ne suis pas sûr de la quantité de vivrier que j'obtiendrai en fin de campagne. Je préfère alors cultiver le coton pour faire face à mes besoins d'argent au lieu de vendre une partie de mon mil ou de liquider mon bétail. De la sorte, ma réserve alimentaire est préservée, le coton me permettant de m'acquitter de l'impôt ou/et de m'habiller".

En somme, le paysan de KAELE tient compte du critère rentabilité dans le choix des cultures. Mais son choix n'est pas uniquement guidé par ce critère. D'autres considérations -extra-économiques celles-là- entrent en ligne de compte. A l'heure actuelle, certaines de ces considérations sont favorables au coton (besoin de liquidités pour s'acquitter de l'impôt par exemple) et ceci semble expliquer pourquoi beaucoup de paysans sont impliqués dans la culture du coton. Mais si demain, les paysans ne tiennent compte que du critère rentabilité, il ne faudra pas s'étonner de voir une certaine réticence des paysans vis-à-vis du coton et pourquoi pas, un abandon définitif de cette culture par un grand nombre de paysans au profit des cultures vivrières. Pour pallier à cette éventualité, étant donné l'importance du coton dans l'économie nationale (source de devises et source de revenu pour les paysans) il serait souhaitable d'introduire à une plus grande échelle du matériel agricole susceptible d'améliorer le rendement en économisant le facteur travail. Pareille décision ne relève malheureusement pas de l'économiste, mais du politique.

NOTES

- (1) Le rendement du coton est fonction directe de la date de semis. D'après les responsables agronomes de la SODECOTON, la date critique de semis de coton est en début juin. Alors qu'on peut atteindre des rendements à l'hectare de l'ordre de 1600 kg quand le semis a lieu fin mai, celui-ci baisse rapidement à raison de 20 à 25 kg/ha pour chaque jour de retard entre juin-juillet. A partir du 10 juillet, l'entreseme est considérée comme une perte totale. D'ailleurs cette année les moniteurs de la SODECOTON n'étaient pas autorisés à distribuer les intrants de semence et ...
- (2) Voir Annexe 1 du rapport, pour la pluviométrie de l'année 1981 dans les villages de notre étude.
- (3) Carte Pédologique du Nord Cameroun, 1/100.000, feuille Ka616. D. Martin, I.R.CAM, Yaoundé, juillet 1963.
- (4) D'après les estimations des agronomes à l'IRA-Maroua.
- (5) Idem.
- (6) Le mouskouari est plus apprécié que le sorgho rouge pour l'alimentation parmi toutes les ethnies étudiées.
- (7) "Point des travaux de l'IRAT sur les sorghos rousés du Nord Cameroun" in l'Agronomie Tropicale, Extrait du Vol XXVII, N°8 Août 1972. J.Parrault, J.P.Eckebil, J.Vaille.
- (8) Ceci est vrai sauf à Dourou où l'oignon est cultivé sur le même type de sol et dans la même période de l'année.
- (9) Supra n° 7.

- (10) "Cameroon-Northern Province Rural Development Project" - World Bank Report N° 3031-CM-Octobre 1980.
- (11) La culture intensive du coton (avec l'utilisation des inputs chimiques) a été lancée à la suite des mauvaises récoltes des années soixante. Voir pour cela la courbe de l'évolution de la production de coton présentée en annexe du rapport (A₂).
- (12) Cela a été très fréquent dans notre échantillon à Moumour. Il est confirmé d'ailleurs par le rapport du moniteur de la SODECOTON basé à Moumour (voir A₃ pour les estimations des superficies cultivées en traditionnelle et intensive par village).
- (13) D'après les agronomes de la SODECOTON.
- (14) D'après les rapports de la SODECOTON. Malheureusement, sauf pour quelques cas, nous n'avons pas pu avoir des données sur le rendement des champs traditionnels dans nos échantillons d'étude, étant donné que les planteurs vendent la totalité de leur récolte en même temps, sans la distinguer par champ.
- (15) P. Couty, "Notes sur la production et le commerce du mil dans le département du Diamaré" Cahiers ORSTOM, Sc. Hum. Vol II, N° 2, 1965.
- (16) L'accès à la traction animale est un facteur très important dans la décision du moyen de cultiver le coton. On affirme dans les rapports de la SODECOTON que le semis tardif de coton est souvent dû à un sous-équipement en attelage au village. Le planteur qui loue les moyens d'attelage doit attendre longtemps avant de semer le coton. Etant donné le lien entre le rendement et la date de semis, il peut renoncer à cultiver le coton lorsque la date est trop retardée.

- (17) Nous avons exclu de la strate de non-coton tous les cas marginaux (les malades, âgés, invalides etc...) ainsi que ceux qui ne considéraient pas l'activité agricole comme leur principale source de revenu (exemple : ouvrier à la SONECOTON, petit commerçant).
- (18) Le brousse fait partie du domaine public. Les autorités traditionnelles aux villages, en tant que représentant du pouvoir public ont en fait la responsabilité de gestion du terroir de leur village.
- (19) Des cas d'abus de pouvoir ont été constatés souvent lorsqu'un chef islamisé ou Foulbé commandait un village à majorité peulhane ou non musulmane. Cela vaut être dû au fait que la notion de propriété de terre est différente chez les musulmans et les non-musulmans. Alors que chez les peulhans et surtout chez les Toumouré (les ethnies Guizougué et Moundang imitent plus que les Toumouré les pratiques musulmanes), il n'y a pas de droit de propriété de terre mais un droit d'usage. Chez les Foulbés et les Islamisés, le droit de propriété est reconnu. La terre fait l'objet d'une propriété privée et sera détenue en tant que biens immobiliers. Cela est très rare parmi les peulhans qui n'ont droit uniquement aux étendues de terrain dont ils sont en mesure d'exploiter. Dans ce contexte les abus de pouvoir sont de deux ordres : (1) les chef Foulbé ou musulman essaie d'imposer la taxe musulmane sur la population non musulmane. A Kourhi, une histoire pareille a donné lieu à une vague de protestations il y a quelques années. Les choses se sont calmées après l'intervention de la sous-préfecture. (2) le chef islamisé ou Foulbé fait débroussailler les terrains encore inoccupés du village, non pas pour les exploiter, mais pour s'en approprier. Ainsi lorsqu'un paysan a besoin d'un terrain, il est amené à louer ou acheter le champ au chef. Ce qu'il paie alors au chef est très différent du cadeau au chef dont nous avons décrit plus haut : alors qu'on donne le cadeau pour remercier le chef d'avoir autorisé l'accès au terroir de son village, le paiement

au chef est la contrepartie pour l'acquisition du droit d'exploitation d'un champ appartenant jusqu'alors au chef. Ainsi, le chef abusant de sa position de gérant du patrimoine foncier du village, entrave l'accès des villageois à la terre. Cette pratique est plus courante pour le terrain de karal qui est toujours plus demandé.

- (20) Pour notre enquête, nous avons considéré toutes les personnes âgées de plus de 7 ans participant à l'exécution des tâches agricoles, comme main-d'oeuvre active agricole.
- (21) Ces prix sont les prix de vente au comptant du matériel agricole vendu par la SOSECOLON.

A₁ - Pluviométrie journalière

Station de Boboyo - Année 1981

Dates	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1												
2							9					
3								21	28			
4					7		11					
5												
6							25	28				
7								34	17			
8						8						
9									28			
10					37		78	38				
11									12			
12							31		25	10		
13								29				
14					9	3						
15												
16												
17												
18					4	5						
19						3			36			
20					29							
21							8	52				
22						7	22					
23				15			95					
24						21		31				
25						42						
26								7				
27								48				
28							27	30				
29												
30								48				
31												
TOTAL				15	86	89	306	318 346	146	10		870 998

R,

Kourbi

Dates	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1							40	23				
2							97	15	9			
3							36	10	7			
4								35				
5							10		5			
6						11			15			
7								14	7			
8												
9												
10												
11					4		38					
12							39	37				
13												
14												
15							35	31				
16							13	9	20			
17					15	48						
18							13					
19								20	4			
20												
21					6							
22							21					
23							20					
24									17			
25							5	5				
26						14						
27												
28												
29					9			8				
30							6		9			
31												
TOTAL					34	73	313	207	93			720

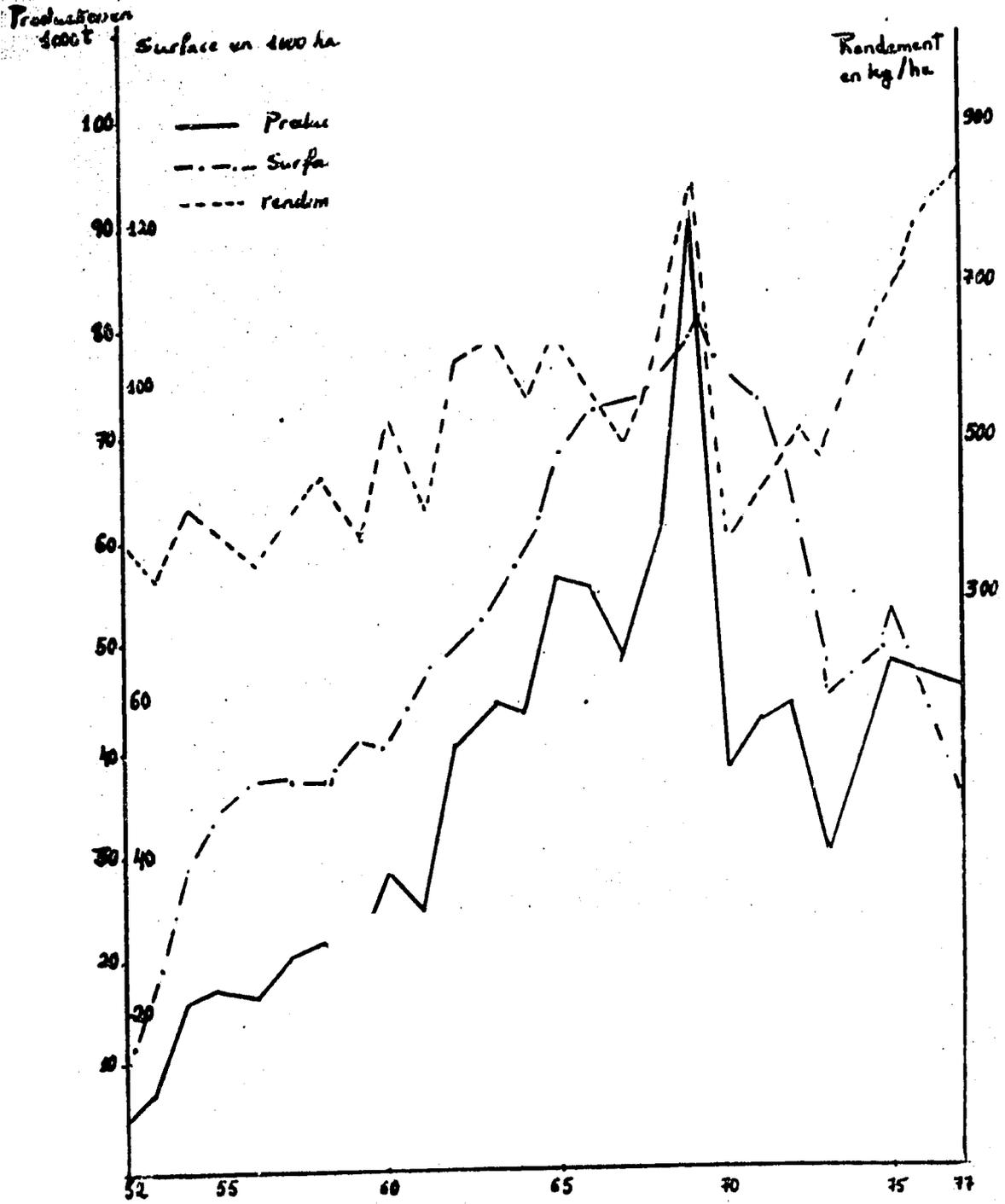
Dates	Jan	Fev	Mars	Avril	Mei	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1									19			
2									24			
3					21			28				
4												
5												
6					25		32		5			
7									15			
8					34	14		24				
9									24			
10					23		19					
11							5					
12							31					
13								20	12			
14					6	12						
15									20			
16												
17					24							
18												
19						24						
20					23			5	17			
21								28				
22						25			16			
23												
24						8	19	9				
25					33							
26						6						
27								32				
28							15					
29								20				
30												
31												
Total					189	89	121	166	152		717	

Dates	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1												
2								5	16			
3							10		5			
4					10							
5							22					
6					30							
7						10	5		5			
8					28			37				
9							20		5			
10					22			12	4			
11												
12							47					
13								18	15			
14									3			
15												
16												
17												
18					29		6					
19									12			
20					15							
21								30				
22							6					
23			5				35	27				
24					12		6		14			
25						13		15				
26						5						
27								56				
28							28	20				
29												
30												
31								5				
Total			5		146	28	185	225	79			665

Δ₁ : Moumour

Dates	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1												
2												
3					10		19		14			
4									45			
5							18		45			
6								32				
7								42				
8						4						
9							87		19			
10					25			31	24			
11					2							
12							40					
13								10	19			
14					38							
15							24		3			
16												
17												
18					2		9					
19									22			
20												
21							14	18				
22						5						
23				25			86	33				
24					6	26						
25						47			30			
26												
27								34				
28							12	21				
29												
30												
31							9	35				
TOTAL				25	83	82	164 318	256	176			940

Annexe - A2



Levrat, Régine : Evolution de la culture du coton au Nord-Cameroun
 Etude Géographique, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Géographie, Juillet 1978

A₃ : Les différentes activités de la culture de coton

Mai - Juillet

<u>Labour - Semilles</u>	, <u>Epandage d'Engrais</u>	, <u>Premier Sarclage</u>	, <u>Désharriage</u>	, <u>Buttage</u>
Traitement Herbicide (au plus tard 30 jours après le semis)	(avec le semis ou après la levée)	(à faire 3 semaines après le semis)	(après les pre- mier sarclage ou en même temps)	(peut remplacer le deuxième sarclage)

Traitement Insecticide

(tous les dix jours, 10 traitements/
saison - Premier traitement après
la fécondation ou floraison, c'est-
à-dire 10 jours après la levée
montant 20 l/ha)

Récolte

A₄ : Culture de Coton (surfaces en ha)

Villages	Intensif		Tradi- tionnel cette année	Labou- rées	Semis	Levés au				
	Année précé- dente	cette année				31/5	1-15/6	16-30/6	1-15/7	Après 15/7
Doumrou	75.25	36.50	10	8.25	38.25				33.25	2.50
Doubanf		67	14	97.25	97.25	2.5	4.00	7.5	57	26.25
Bohoyo		56	5.5			2	9.75	19.5	63	
Kourbi	150.75 ha	108.5 ha	1							
Moumour		37.5	18.25	35.75	63			26.5	61.75	63

Source : Rapport des moniteurs de la SODECOTON basés aux villages.

A5 Prix hebdomadaire des produits vivriers dans les grands marchés de la zone d'étude (FCFA/kg).

1 - Marché de Kafé

Produits		Djigari	Yolobri	Mouskouari	Yadiri	Niébé	Arachide	Vouandza	Riz	Maïs
Date										
Mois	Semaine									
Mai	2	72		62	62				195	92
	3	68		68	54	270		169	163	96
	4	74	60	66		258		169	171	66
Juin	2	66			56	278	253	150	208	
	3	69		64	62	321	226	217	150	83
	4	77		65		442	226	175	149	87
Juillet									Riz 1ère qualité	
	1	73	72	71	77	454	403	253	221	71
	2	80	97	82	68	469	274	290	321	81
	3	106	83	78	87	484	286	308	256	72
	4	87	94	83	71	400	253	247	312	75
5	78	93	82	81	435	305	245	258	78	
Août	1	80	109	80	67	349	368	321	222	
	2	79	93	73	104	387	298	257	281	
	3	72	95	75	62	395	212		233	72
	4	65		62	65	400	240		233	
Sept.	1	71		76		375	224		230	
	2	77		65	64	417	225		238	
	3	72		75		300	219		223	
	4	51		54			213		181	64
Oct.	1	53		74		260	172		227	76
	2	75		69		352	214		224	
	3	71	70			260	192		226	81
	4	85		101		170	184		236	80

Produits		Djigari	Yolobri	Mouskouari	Yadiri	Niêbê	Arachide	Vouandza	Riz lêm qualité	M
Date										
Mois	Semaine									
Nov	1	66	66	68	66	172	180		240	106
	2	73	73	73	99	176	190		236	103
	3	69				190	185		221	
	4	70	82	103	91	161	181		230	72
Déc	1	77	96	99	85	192	227		247	97
	2	67	64	56	74	162	168		217	98
	3	72	101	101	92	174	178		230	100
Jan	1	116	106	104	96	151	170		233	104
	2	110	120	107	98	199	190		240	102
	3	111	118	99	114	163	174		224	96
	4	105	95	105	100	187	167	100	233	100
Fév	1	118	105	111	105	200	176		250	111
	2	107	93	118	95	302	203		233	115
	3	105	97	100	91	230	213		221	
	4	111	102	104	99	233	228		219	
Mars	1	111	116	99		285	246		216	98
	2	105	100	105		267	220		211	
	3	105	109	104		322	274		213	
	4	112	104	98		351	188		251	
Moyenne		84	93	84	82	290	224		235	91

2- Marché de Doumrou

Juillet	2	76	68	87	76	294	219		156	
	3	81	72	87	81	428	235	200	158	
	4	76	65	68	66	353	225	150	214	
Août	1	76	65	65	66	353	225	150	214	
	2	76	68	68	100	353	225	150	214	
	3	81	43	68	100	333	225	167	214	
	4	76	72	76	105	333	218	250	200	
Sept	1	72	65	65	68	375	200		167	
	2	81	72	87	72	316	281	175	158	

Produits										
Date		Djigari	Yolobri	Mouskouari	Yadiri	Niébé	Arachide	Vouandzou	Riz 1 qualité	Maïs
Mois	Semaine									
Sept	3	81	65	76	72	316	225	175	176	
	4	76	68	81	72	300	225	175	187	
Oct	1	76	72	76	65	300	294		162	
	2	81	68	76	68	316	312		167	
	3	81	65	79	65	300	278		158	
	4	76	65	81	68	316	250		158	
Déc	3	76	100	125	105	153	175		154	99
Jan	1	112	105	111	118	139	158		200	106
	2	118	111	105	118	214	224		200	100
	3	125	111	118	125	158	176		187	100
	4	125	111	118	133	176	169		200	114
Fév	1	125	100	105	120	200	176		176	102
	2	114	101	114	126	176	167		187	105
	3	118	105	112	129	200	182		200	125
Mars	4	118	111	114	133		200	250	207	
Moyenne		92	81	90	94	278	219	184	184	94

3. Marché de Dziguilao

Mai	1	57		45	58			110		
Août	3	59	50	50	48	200	200	190		
	4	55	53	50	48	500	200	143		
Sept	1	59		53	48	500	167	182		
	2	53	53	50	50	400	214	222		
	3	53	59	50	48	278	125	265		
	4	53	50	59	53	437	385	286		
Oct	1	57	55	50	50	412	417	288		
	2	48	59	50	48	417	312	300		
	3	48	59	50	50	250	312	231		
	4	50	53	50	48	267	180	250		
	5	50	53	48	50	389	346	275		
Nov	1	49	53	49	49	235	296	267		
	2	49	55	50	49	375	268	278		
	3	55	59	53	50	412	370	300		
	4	53	59	55	53	368	357	300		

Produit		Djigari	Yolobri	Mouskouari	Yadiri	Nièbè	Arachide	Voandzou	Riz 1 ^{re} qualité	M
Date										
Mois	Semaine									
Dfc	1	53	62	53	50	375	365	208		
	2	53	55	53	50	406	365	333		
	3	53	50	53	53	437	365	308		
	4	53	59	53	50	461	375	280		
	5	50	53	50	50	500	392	242		
Jan	1	53	50	53	50	400	365	308		
	2	67	59	59	59	600	305	273		
	3	62	61	67	61	500	500	263		
	4	53	54	59	55	480	350	208		
Fév	1	55	54	53	53	656	354	300		
	2	50	53	51	50	483	408	(875)		
	3	55	59	53	53	(800)	405	292		
	4	53	53	57	53	496	342	273		
Mars	1	56	55	59	62	437	425	314		
Moyenne		54	55	53	52	413	326	258		

Les chiffres entre parenthèses ne sont pas incluses dans le calcul de la moyenne.

4. Marché de Guidiguiss

Jullet	4	67	62	50	56	250	267	250	Riz	214
Août	1	71	53	50	53	250	223			
	2	67	50	53	53	250	192			
	3	59	59	53		400	360	286		
Sept	1	59	40	59	53	400	360	286		
	2									
	3									
	4									
Oct	1	34		55	50	353	235	263	Riz	175
	2	33		55			250	210		143
	3	37		50	48	210	250	231		
	4	50		45	45	357				

Produit										
Date		Djigari	Yelabri	Mouskouari	Tediri	Sigbé	Zrachide	Voudzou	Riz	Maïs
Mois	Semaine									
Nov	1	28		45	45	233		250	214	
	2	62		59	50	250	250			
	3	62		59	50	250	250			
	4	62		59	48	250	235			
	5	62		59	50	250	250			
Déc	1	83		62	53	200	233			
	2	67		62	50	267	250			
	3	67		62	53	300	357		233	
	4	62		62	50	300	357			
Jan	1	62		59	50	286	333			333
	2	67	62	62	50	286	333			
	3	83		118	100	286	267			
Fév	1	91		125	91	286	267			
	2	83		133	308	290				
	3	77		77	67	333	308			
	4	77		83	77	333	286			
Mars	1	91		83	77	417	308			
	2	91		83	71	267	386			
	3	77		71	77	333	308			
	4	77		77	71	308	357			
	5	77		77	71	357	308			
Avril	1	83		77	77	333	357			
Moyenne		68	54	69	60	314	294			